

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge
Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge
Band: - (1998)

Rubrik: Asie et Pacifique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Les travaux d'assainissement et d'approvisionnement en eau potable contribuent largement à éviter la propagation des maladies transmises par l'eau. Dans les régions affectées par la guerre, les systèmes d'adduction d'eau sont souvent endommagés ou mis hors d'usage : le CICR a dépensé 25 millions de francs suisses en 1998 pour des projets « eau et assainissement ». Beaucoup d'entre eux ont été menés à bien avec l'aide de la Société de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge locale et d'équipes envoyées sur place par des Sociétés nationales participantes.

CICR/ R. Sidler

Sous-continent indien

Délégations CICR :

Afghanistan, Pakistan, Sri Lanka

Délégation régionale CICR :

New Delhi

Asie du Sud-Est et Extrême-Orient

Délégation CICR :

Cambodge

Délégations régionales CICR :

Bangkok, Djakarta, Manille

Personnel :

Expatriés CICR¹ : 192

Sociétés nationales¹ : 41

Employés locaux² : 1 764

Dépenses totales :

CHF
92 833 180

Répartition des dépenses :

Protection/activités

de recherches : 24 678 533

Secours matériels : 31 193 777

Activités de santé : 18 461 681

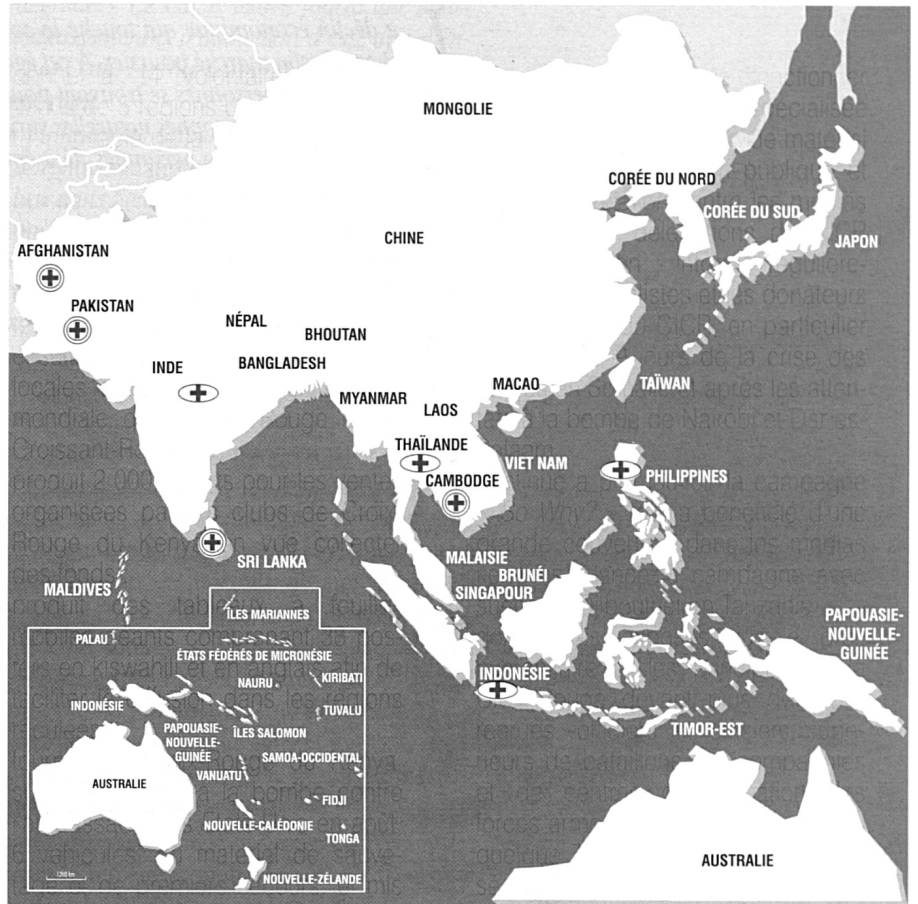
Coopération avec les

Sociétés nationales : 2 779 361

Diffusion/promotion : 3 452 958

Soutien opérationnel : 7 223 411

Participation aux
frais généraux : 5 043 459



+ Délégation régionale + Délégation CICR

CICR / RA 12 98

¹ effectifs calculés sur une moyenne annuelle

² sous contrat CICR, au 31 décembre 1998

ASIE ET PACIFIQUE

*L*e déclin économique qui touche le continent a été aggravé en 1998 par l'effondrement de son marché boursier. À cet égard, l'Indonésie et la Malaisie ont le plus souffert, beaucoup de personnes se trouvant pour la première fois au-dessous du seuil de pauvreté. De plus, les catastrophes naturelles survenues dans la région ont accablé de nouvelles difficultés des milliers de personnes déjà éprouvées par la pauvreté, l'instabilité politique ou des conflits de longue durée.

En Afghanistan, où le conflit perdure, des séismes ont dévasté le nord-est du pays; en tant qu'institution directrice de l'opération de secours du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en faveur des victimes, le CICR a coordonné la distribution de produits non alimentaires. L'assistance alimentaire et matérielle aux groupes vulnérables est restée primordiale en Afghanistan, où le CICR a mené sa plus vaste opération de secours en 1998. Parallèlement, l'institution a accru ses programmes pour aider la population afghane à retrouver l'autosuffisance. En outre, les délégués du CICR ont continué de visiter les personnes aux mains des belligérants, afin de s'assurer que leur traitement et leurs conditions de vie restaient conformes aux normes.

Suite aux frappes de missiles américains, en août, et au meurtre d'un observateur militaire de l'ONU, l'ensemble du personnel expatrié des organisations non gouvernementales et des institutions onusiennes a quitté l'Afghanistan. Pendant quelque temps, le CICR et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont, ainsi été les seuls organismes humanitaires internationaux pleinement opérationnels dans le pays. En fin d'année, une partie du personnel humanitaire étranger est toutefois revenue.

La situation en Indonésie, où les besoins humanitaires ont fortement augmenté en raison des catastrophes naturelles et de la crise économique, a été l'une des préoccupations majeures du CICR. Des milliers de personnes ont manifesté pour demander des réformes politiques et économiques, et le président, au pouvoir depuis 32 ans, a été forcé de démissionner. La délégation régionale de Djakarta a aussitôt augmenté son soutien aux sections de la Croix-Rouge indonésienne qui participaient au traitement et à l'évacuation des blessés. Son action à long terme a consisté à former des membres de la Société nationale à mieux faire face aux besoins en cas de troubles. En juillet, l'état nutritionnel de la population s'étant beaucoup amélioré, le CICR a cessé son assistance matérielle et médicale aux victimes de la sécheresse qui avait sévi en Irian Jaya. En cours d'année, le CICR a repris ses activités à Aceh afin de suivre la situation de quelque 500 personnes originaires de cette province, expulsées de Malaisie. À Timor-Est, il a poursuivi son action axée sur la santé, l'assainissement et la visite de détenus. Au Myanmar, des missions d'évaluation ont été effectuées dans les provinces frontalières, et des mesures ont été prises pour l'introduction, en 1999, d'un programme de promotion de la santé dans l'État de Shan. Par ailleurs, de nouveaux entretiens ont eu lieu en vue d'obtenir l'accès du CICR aux lieux de détention dans le pays.

À Sri Lanka, la guerre « sans merci » s'est poursuivie, le gouvernement n'épargnant aucun effort pour ouvrir un corridor terrestre permettant de rejoindre la péninsule de Jaffna. Dans la région de Vanni, d'innombrables combattants, des deux parties, ont perdu la vie dans des combats acharnés. Les civils ont peu subi les effets directs des hostilités,

mais leurs conditions de vie se sont encore dégradées. Le CICR leur a fourni une assistance matérielle et a effectué des travaux d'assainissement et d'adduction d'eau, afin d'enrayer la propagation des maladies transmises par l'eau. Le rôle d'intermédiaire neutre que joue le CICR entre les belligérants est resté important.

Au Cambodge, l'année a été marquée par l'imminente disparition des Khmers rouges, précipitée par la mort de Pol Pot et la défection massive des chefs et des combattants du mouvement. En juillet, des élections ont eu lieu dans l'ensemble du pays. L'opposition a cependant contesté la validité du scrutin et les manifestations massives qui ont suivi se sont souvent terminées dans la violence. Le CICR a intensifié son assistance aux établissements médicaux soignant les blessés, ainsi que ses visites de détenus. Par ailleurs, dans les zones rurales, les mines ont toujours freiné le retour à l'autosuffisance et le CICR a continué d'appareiller de nouveaux amputés.

Les délégués en poste à New Delhi ont poursuivi les visites de personnes détenues en relation avec la situation dans l'État du Jammu-et-Cachemire. Ils ont en outre suivi de près la situation dans le nord-est de l'Inde, en proie à des troubles. Au Bangladesh, l'action du CICR a été centrée sur la coopération avec la Société nationale, conjointement avec la Fédération, sur l'observation de la situation dans la région des Chittagong Hill Tracts et sur les préparatifs pour ouvrir un bureau à Dhaka. Un nouvel accord avec les autorités du Bhoutan a permis au CICR de poursuivre les visites de personnes incarcérées en raison d'« activités antinationales ». Un accord similaire, conclu au Népal, a ouvert la voie aux visites de détenus, qui ont débuté en décembre.

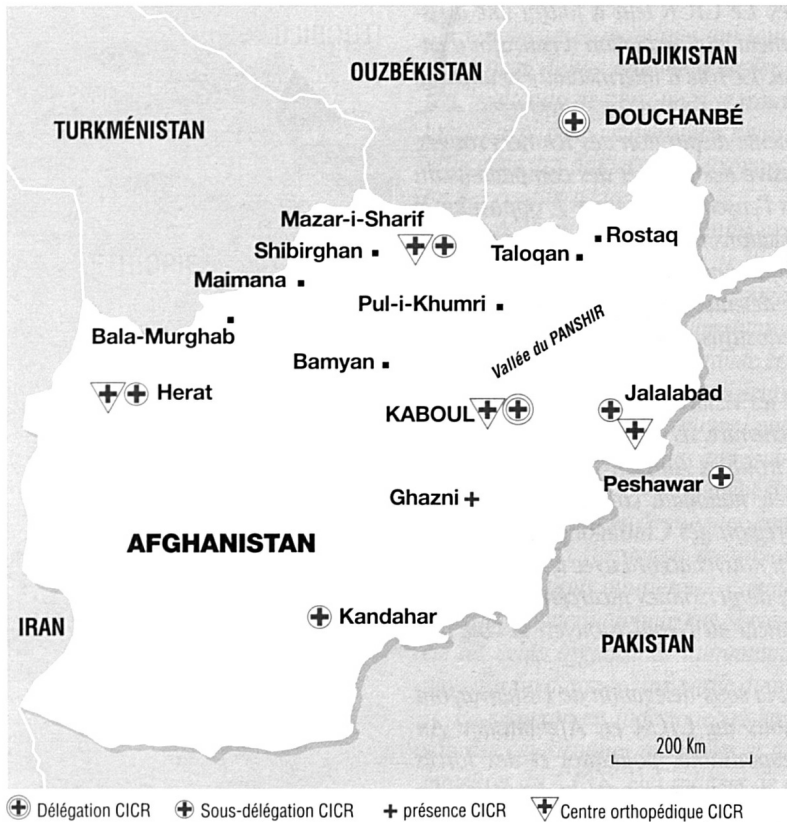
La délégation au Pakistan, et plus particulièrement la sous-délégation de Peshawar, ont continué d'être la base logistique pour les opérations du CICR en Afghanistan. Au Pakistan même, les délégués ont agi auprès des responsables politiques et des forces armées, afin de mieux faire connaître et respecter le droit international humanitaire. La délégation a poursuivi son soutien aux projets de santé de la Société nationale à Karachi, ainsi que le long de la ligne de contrôle qui divise le Cachemire, où un regain de violence a forcé des milliers de personnes à se déplacer. Ces personnes ont été assistées par le CICR et la Société nationale.

Aux Philippines, les délégués du CICR ont poursuivi les visites de personnes détenues en relation avec l'insurrection, ainsi que l'assistance aux civils affectés par les troubles, en particulier à Mindanao. Le CICR a continué de promouvoir le droit humanitaire à travers toute la région du Pacifique et encouragé la mise en œuvre du droit international à l'échelon national. Le processus de paix engagé à Bougainville a permis le retour de milliers de personnes déplacées et réfugiées.

La délégation du CICR pour l'Extrême-Orient, à Bangkok, a continué de mieux faire connaître le droit humanitaire, à encourager l'introduction du droit des conflits armés dans l'instruction des militaires et la ratification des traités de droit humanitaire. Les discussions se sont poursuivies avec les autorités chinoises, afin d'obtenir l'autorisation de visiter les personnes détenues dans le pays. Aucun progrès n'a été enregistré dans les démarches visant à encourager Pyongyang et Séoul à trouver une solution humanitaire au problème des familles dispersées depuis la guerre de Corée (1950-1953).

Sous-continent indien

AFGHANISTAN



Déjà durement éprouvée par la guerre, la population de l'Afghanistan — en butte aux conséquences, directes et indirectes, de 19 années d'un cruel conflit — a aussi été victime en 1998 de catastrophes naturelles. En février et en mai, des tremblements de terre ont secoué des villages dans les régions reculées des provinces du Badakhchan et de Takhar, dans le nord-est du pays. En coordination avec l'ONU, les organisations non gouvernementales (ONG), le Croissant-Rouge afghan et la Fédération, le CICR a organisé l'évacuation des personnes grièvement blessées et lancé une vaste opération de secours. Pour la première fois, et conformément à l'Accord de Séville de 1997, le CICR est intervenu en tant qu'institution directrice dans une opération menée par le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à

la suite d'une catastrophe naturelle survenue dans un pays déchiré par la guerre.

Dans la lutte qui a opposé les taliban (mouvement principalement d'ethnie pachtoune, représentant l'Émirat islamique d'Afghanistan) et l'UIFSA³ (mouvement également appelé « coalition d'opposition du Nord », représentant l'État islamique d'Afghanistan), les six premiers mois de l'année ont vu fluctuer constamment les lignes de front, sans que l'une des parties prenne véritablement l'avantage sur le terrain. Les tensions entre les factions et les combats au sein de la coalition, en particulier à Mazar-i-Sharif, ont constitué une source de préoccupation majeure pour la communauté humanitaire internationale. Le non-respect de l'emblème de la croix rouge ainsi que des locaux et du personnel du CICR a entraîné l'évacuation temporaire des délégués et du personnel médical de la région.

³ UIFSA : *United Islamic Front for Salvation of Afghanistan* (Front islamique uni pour le salut de l'Afghanistan). L'UIFSA se compose principalement du parti Jamiat-i-Islami, du parti Jumbesh et des deux factions hazara du parti Hezb-i-Wahdat.

fluctuation des lignes de front

En juillet, les taliban ont lancé une grande offensive dans le nord de l'Afghanistan : en quelques semaines, ils ont pris les villes de Maimana, Shibirghan et Mazar-i-Sharif. Une réaction en chaîne a permis au mouvement basé à Kandahar de s'emparer ensuite des villes de Taloqan, Baghlan et Bamyan. Les taliban ont pu se rendre maîtres de vastes régions du centre et du nord de l'Afghanistan et contrôler ainsi près de 90 % du pays.

grande offensive

À la fin de l'année, une contre-offensive a permis à la coalition d'opposition du Nord de reprendre des territoires stratégiquement importants, tels que Kunduz et Baghlan. Dans les provinces du Badakhchan et de Takhar, des villes (Taloqan, notamment) sont tombées aux mains de la coalition.

Les allégations de violations du droit international humanitaire par les belligérants se sont multipliées, en particulier à Mazar-i-Sharif. Cette situation a gravement préoccupé le CICR, qui a rappelé à maintes reprises aux deux parties leur obligation de respecter la vie et les biens des civils et de conduire les hostilités conformément aux règles édictées par le droit humanitaire.

Outre le fait que l'action des ONG internationales travaillant à Kaboul était soumise à un nombre croissant de restrictions, les taliban leur ont demandé à toutes de prendre leurs quartiers au collège polytechnique de la ville, ce qui a conduit beaucoup de membres du personnel humanitaire à quitter le pays. Les missiles lancés le 20 août par les États-Unis sur des camps prétendument administrés par Osama Ben Laden ont avivé des sentiments anti-occidentaux, et un observateur militaire des Nations Unies a été tué. Les ONG et les institutions du système des Nations Unies encore sur place ont alors retiré leur personnel expatrié. Pendant quelque temps, le CICR et la Fédération ont ainsi été les seuls organismes humanitaires internationaux présents en Afghanistan. Certaines ONG ont repris leurs activités à Kaboul vers la fin de l'année, mais l'absence d'autres acteurs humanitaires — institutions du système des Nations Unies en particulier — a beaucoup préoccupé le CICR, qui craignait que cette situation affecte certaines catégories vulnérables de la population, surtout les enfants.

absence de l'ONU et des ONG préoccupante

En dépit des problèmes logistiques et autres rencontrés en Afghanistan, où le cadre général de son action ne cessait de se modifier, le CICR a pu poursuivre ses activités traditionnelles en faveur des victimes de la guerre. Les délégués ont visité des détenus aux mains de toutes les parties. Ils ont examiné les conditions matérielles et psychologiques de détention et distribué aux détenus des biens de première nécessité pour protéger leur santé et atténuer les rigueurs de l'hiver afghan. Des rapports présentant les constatations et les recommandations des délégués ont été soumis aux autorités compétentes. Entre août et octobre, le CICR a été confronté à de graves difficultés dans l'accomplissement de son mandat de protection. Les responsables taliban n'ont pas donné aux délégués du CICR l'autorisation de visiter les personnes capturées ou arrêtées pendant la dernière offensive du mouvement, dans le nord du pays et dans la région de Bamyan. Les contacts du CICR avec les minorités ethniques vivant à Mazar-i-Sharif et dans les environs ont également été limités. Des démarches répétées auprès des autorités taliban ont permis au CICR d'obtenir le feu vert pour reprendre, à la mi-octobre, les visites dans les prisons administrées par ce mouvement.

visites de détenus

autosuffisance encouragée

Le CICR a supervisé la libération de détenus aux mains des deux parties ; il a en outre fourni un soutien, d'ordre logistique et financier, pour faciliter le retour des détenus libérés dans leur foyer. Le CICR a par ailleurs joué son rôle d'intermédiaire neutre entre l'Afghanistan et l'Iran en rapatriant, en septembre et en octobre, la dépouille mortelle de huit diplomates et d'un journaliste iraniens tués à Mazar-i-Sharif. Il a aussi apporté son concours au rapatriement de 36 prisonniers iraniens⁴.

Dans un pays où l'agriculture occupe 80 % de la population, le soutien apporté dans ce domaine a conservé une importance primordiale et contribué de manière notable à accroître la disponibilité de la nourriture. La délégation a poursuivi ses programmes traditionnels, tels que la fabrication d'outils agricoles, la création de pépinières d'arbres fruitiers et de cultures maraîchères, la protection des plantes, la plantation d'arbres, la distribution de semences et les travaux de remise en état des systèmes d'irrigation d'une importance vitale. Afin d'encourager l'autosuffisance et de prévenir la dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure, de nouveaux projets « des vivres contre du travail » ont été lancés dans des communautés tant urbaines que rurales. Ces projets ont revêtu diverses formes, allant de travaux de réparation d'un système d'irrigation dans la plaine de Shamali (l'une des régions les plus fertiles du pays) à des projets d'élevage de volaille concernant 60 familles vulnérables à Kaboul. Quatre cliniques vétérinaires soutenues par le CICR, à Kaboul et dans la vallée du Panshir, ont donné des soins au bétail et l'ont vacciné contre les maladies courantes. Un vaccin contre l'anthrax a été produit et utilisé dans les dispensaires du CICR et de la FAO*.

*deux tremblements de terre
frappent le nord-est*

Le CICR a assumé la responsabilité de la coordination de l'assistance non alimentaire en faveur des victimes des deux tremblements de terre survenus dans le nord-est de l'Afghanistan (le PAM* étant chargé des vivres). L'opération d'urgence a souffert de l'isolement des régions sinistrées, ainsi que des conditions météorologiques particulièrement difficiles. Néanmoins, les secours transportés par camion depuis les sous-délégations du CICR de Mazar-i-Sharif et Pul-i-Khumri, ainsi que depuis la délégation du CICR à Douchanbé (Tadjikistan), sont parvenus dans les zones sinistrées quelques jours seulement après la catastrophe. Un avion Hercules affrété par le CICR a acheminé du matériel de secours — couvertures, bâches de plastique, tentes, ustensiles de cuisine et savon — depuis Peshawar (Pakistan). Ces secours ont ensuite été largués près de Rostak, localité la plus proche de l'épicentre du séisme de février ; leur distribution à quelque 28 000 bénéficiaires a été assurée par différents moyens, allant des hélicoptères aux caravanes d'ânes. Un programme similaire a été mis en place en faveur des 60 000 personnes affectées par le séisme du mois de mai, de nombreux hélicoptères servant à acheminer les secours destinés aux populations vivant dans des régions reculées, et à évacuer les blessés trop gravement atteints pour être soignés sur place.

⁴ Voir aussi *Iran*, p. 295.

* FAO : *Food and Agriculture Organization* (Organisation pour l'alimentation et l'agriculture).

* PAM : Programme alimentaire mondial.

Si la vie dans les zones rurales a souvent été pénible et les moyens à disposition rudimentaires, ce sont les centres urbains qui ont été le plus durement touchés par les effets de ce conflit apparemment sans issue. Non seulement les aliments de base étaient en général difficiles à obtenir, mais la flambée des prix les a mis hors de portée de beaucoup d'Afghans. En 1998, en moyenne, le salaire d'un soutien de famille ne couvrait que 20 % des besoins essentiels du ménage, et jusqu'à 50 % de la population se trouvait dans un état de dépendance vis-à-vis d'une forme ou d'une autre d'aide extérieure. Les bénéficiaires du programme d'assistance du CICR à Kaboul ont été 15 000 familles⁵ dont le responsable était une veuve et 10 000 familles dont le soutien était un infirme. Ces catégories de personnes vulnérables ont reçu régulièrement des rations couvrant deux mois de besoins et consistant en farine de blé, riz, haricots, *ghee* (graisse végétale) et savon. Un nutritionniste du CICR a effectué des évaluations nutritionnelles dans les dispensaires du Croissant-Rouge afghan à Kaboul et a cherché à établir le prix et la disponibilité des denrées alimentaires sur le marché, de manière à identifier les groupes les plus exposés.

Comme le nombre d'habitants de Kaboul vivant dans la misère ne cessait d'augmenter et que la plupart des acteurs humanitaires étaient absents de la capitale afghane, le CICR a effectué au cours de l'hiver une distribution limitée de secours matériels (couvertures, vêtements, bâches de plastique et combustible de chauffage). Les bénéficiaires en ont été les ménages à la tête desquels se trouvait une veuve ou un soutien de famille handicapé, ainsi que les enfants des rues et les orphelins.

Les personnes déplacées en raison du conflit n'ont souvent emporté avec elles que le strict minimum. Chaque fois qu'il l'a pu, le CICR a pris immédiatement des mesures pour leur fournir des vivres, de l'eau potable, des soins médicaux et des installations sanitaires acceptables. En 1997, il avait organisé un camp en périphérie d'Herat pour héberger quelque 5 000 personnes déplacées originaires de la province de Badghis. Afin d'encourager ces personnes à rentrer dans leur foyer, le CICR a mis en place un programme d'assistance à l'échelon communautaire autour de Bala-Murghab, la région d'où étaient originaires la plupart des déplacés. Parmi les projets réalisés figuraient le creusement de puits, le nettoyage des canaux d'irrigation, la distribution d'outils de fabrication locale, la fourniture de semences de légumes, ainsi qu'un projet d'élevage de volaille destiné aux familles à la tête desquelles se trouvait une femme.

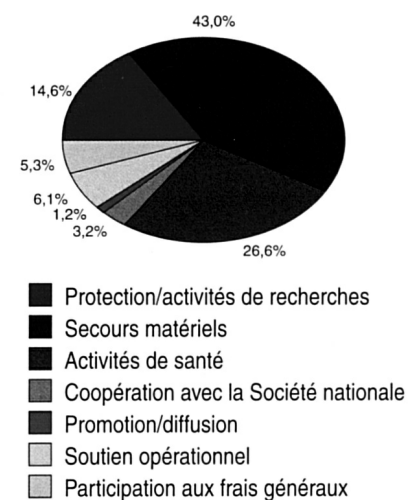
Les ravages de la guerre et les dégâts occasionnés à l'infrastructure médicale du pays par 19 années de conflit ont à nouveau amené le CICR à placer les soins de santé au premier rang de ses priorités en 1998. La délégation a continué d'apporter un soutien aux cinq principaux établissements chirurgicaux : l'hôpital de Karte Seh et l'hôpital Wazir Akbar Khan à Kaboul, l'hôpital public de Jalalabad, l'hôpital Mirwais de Kandahar et l'hôpital de Ghazni. Le CICR a fourni à ces établissements du matériel chirurgical et des médicaments ; il a aussi pris en charge les frais d'entretien et de combustible pour les générateurs, et versé des allocations au personnel. Des travaux

⁵ Une famille afghane compte, en moyenne, six membres.

répondre aux besoins des plus vulnérables

CONFLIT AFGHAN

Dépenses totales en 1998
CHF 53 042 080



soins aux blessés de guerre

indispensables, tels que la réparation de fenêtres, de canalisations et de pompes, ont été faits dans divers hôpitaux, à Gulbahar, Kaboul, Maimana, Mazar-i-Sharif, Pul-i-Khumri et Shibirghan. Une dizaine d'autres établissements médicaux, y compris les hôpitaux militaires de Kaboul et de Mazar-i-Sharif soignant les innombrables blessés de guerre, à l'intérieur ou à proximité des zones de conflit, ont eux aussi bénéficié d'une assistance. Le CICR a cherché à faire en sorte que tous les segments de la population (en particulier les femmes dans les zones contrôlées par les taliban) aient accès aux soins de santé. Les délégués ont régulièrement visité les établissements médicaux situés près des lignes de front. Ils ont aussi fourni du matériel pour les premiers secours et donné des cours de secourisme à l'intention du personnel des services d'ambulances et des centres de santé gérés par les autorités locales.

Les combats et la fermeture des routes d'accès ont entravé l'acheminement des fournitures médicales destinées aux hôpitaux de la plaine de Shamali et de la vallée du Panshir. Dans un premier temps, ces structures ont été approvisionnées grâce aux stocks dont le CICR disposait dans la région. Quand ils ont été épuisés, la délégation a négocié et obtenu l'autorisation d'acheminer par avion, en survolant les lignes de front, le matériel médical et les médicaments dont le transport a ensuite été assuré par la route entre l'aéroport de Baghram et les hôpitaux soignant des blessés de guerre.

appareillage orthopédique

Les quatre centres d'appareillage orthopédique du CICR — Herat, Jalalabad, Kaboul et Mazar-i-Sharif — ont poursuivi la production et la pose de prothèses destinées aux victimes de mines et autres patients, y compris des enfants frappés par la poliomyélite. Plusieurs autres organisations actives dans ce domaine s'étant retirées de l'Afghanistan, une légère augmentation des demandes d'appareils orthopédiques a été enregistrée. À Herat, la construction d'une annexe de la salle réservée aux femmes a permis au centre de rééducation de prendre en charge un plus grand nombre de patientes. Après la prise de contrôle de la ville par les taliban, des travaux de construction ont dû être réalisés au centre de Mazar-i-Sharif pour permettre à celui-ci d'accueillir à nouveau des femmes amputées. Sur les 214 employés afghans qui constituent l'effectif des centres du CICR, 62% sont des personnes elles-mêmes handicapées ; par ailleurs, 26 des employés sont des femmes.

Pour mesurer l'ampleur du problème des mines terrestres en Afghanistan et contribuer à empêcher ces engins de continuer à décimer la population, le CICR a recoupé les informations sur les accidents dus aux mines qui avaient été rassemblées par les cinq hôpitaux qu'il soutient et par celui de Pul-i-Khumri. Cette action a été étendue afin d'englober les données provenant d'autres structures de santé, situées à Kaboul, dans la province de Badghis, la plaine de Shamali et la vallée du Panshir. Le CICR a communiqué ses observations au Centre d'action antimines pour l'Afghanistan⁶.

En raison de l'effondrement du système national de santé, il était de plus en plus difficile, pour les paraplégiques, de recevoir des soins d'un niveau acceptable. Tout au long

⁶ Il s'agit d'un service dépendant directement du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies.

EN 1998, LE CICR A :



- visité 9 075 détenus (dont 5 273 pour la première fois), répartis dans 52 lieux de détention administrés par les taliban ou par la coalition d'opposition du Nord, et distribué des biens de première nécessité (couvertures, vêtements, savon et isolants); recueilli 13 376 messages Croix-Rouge et en a distribué 4 799 dans les lieux de détention ;
- fourni, après leur libération, une assistance à 2 857 anciens détenus en finançant et en organisant leur retour au foyer ;
- distribué 54,8 tonnes de secours alimentaires et non alimentaires aux détenus ;
- effectué des travaux d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans 5 lieux de détention ;

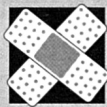


- transmis dans un sens 10 679 messages familiaux et distribué 11 706 dans l'autre ;
- réuni avec leurs proches 84 membres de familles dispersées ;



- distribué 15 434 tonnes de vivres et 1 445 tonnes de secours matériels à 29 000 familles afghanes particulièrement vulnérables, dont quelque 25 000 à Kaboul ;
- distribué 758 tonnes de secours alimentaires et 950 tonnes d'autres secours à quelque 145 000 victimes des tremblements de terre ;

- organisé le nettoyage et la réfection de 656 km de canaux d'irrigation, permettant ainsi l'irrigation de 94 000 ha de terres arides; fourni 818 tonnes de farine aux familles participant au programme «des vivres contre du travail» ;
- distribué des semences de légumes, des plants et 36 000 outils agricoles de fabrication locale à 15 000 familles, dans 17 provinces ;
- distribué 145,2 tonnes de semences ;
- assisté 16 200 familles d'agriculteurs au total ;



- soutenu entièrement 5 hôpitaux soignant 23 885 patients (dont 3 861 blessés de guerre) et fourni une aide ponctuelle à plus d'une dizaine d'autres ;



- fabriqué 4 235 prothèses et orthèses et appareillé 4 333 infirmes dans 4 centres de rééducation ;



- construit 13 500 latrines à Kaboul ; foré 75 puits ; réalisé une campagne d'éducation sanitaire auprès de chaque famille de 4 districts de Kaboul ;



- fourni diverses formes d'assistance au siège du Croissant-Rouge afghan, à 4 bureaux régionaux et 26 branches provinciales (pro-

grammes conjoints de secours, formation de personnel aux activités de recherches et de diffusion, soutien des dispensaires et de 5 *maras-toons*, programmes de réinsertion sociale) ;



- organisé 284 séances de diffusion pour 10 284 personnes (étudiants et enseignants, autorités, personnel du Croissant-Rouge militaires et autres porteurs d'armes);
- produit, en dari et en pachto, une pièce de théâtre sur les activités du CICR, les Principes fondamentaux et le DIH (radiodiffusée à Ghazni, Herat, Jalalabad, Kaboul et Kandahar) ;
- participé à la réalisation du feuilleton radiophonique éducatif de la BBC intitulé *New home, new life* ;



- continué, avec le Croissant-Rouge, à rassembler des informations sur l'emplacement des mines antipersonnel, les accidents dus aux mines et le traitement des victimes, et à mettre la population en garde contre les dangers de ces armes.

*approvisionnement en eau et
assainissement à Kaboul*

de l'année, les délégués de santé du CICR ont suivi de près l'évolution de la situation de cette catégorie de patients à Kaboul, Kandahar et Jalalabad. Entièrement soutenu par le CICR, l'hôpital de Karte Seh, dans la capitale afghane, est resté le principal centre dispensant les soins spécialisés requis par les paraplégiques et il a donc accueilli des patients venant de provinces éloignées. Des efforts ont été faits pour améliorer la qualité des services et réduire à la fois la durée de l'hospitalisation et le nombre de réadmissions ; quelque 145 patients ont ainsi bénéficié de soins à domicile.

Les maladies transmises par l'eau ont continué à constituer une menace mortelle pour les habitants de Kaboul qui avaient réussi à échapper aux bombardements, à la pauvreté et à la faim, les jeunes et les personnes âgées étant particulièrement vulnérables. En 1997, le CICR avait lancé un projet d'assainissement par le biais de différents travaux : amélioration des latrines, creusement de puits (un pour 60 familles), évacuation des eaux usées et campagne d'éducation sanitaire auprès de chaque famille. Devant le succès remporté, le programme a été étendu à quatre nouveaux districts en 1998. Les autorités ont été encouragées à assumer davantage de responsabilité en la matière — aux échelons des collectivités et des municipalités — en renseignant le public sur la façon d'utiliser les latrines, ainsi qu'en assurant le financement et l'organisation des travaux d'entretien des puits.

Les conditions d'hygiène dans les lieux de détention laissant souvent à désirer, les travaux d'assainissement indispensables ont été réalisés (construction de latrines, réparation de pompes à main et évacuation des ordures, notamment).

*agir ensemble en tant que
Mouvement international*

Sans l'appui du Croissant-Rouge afghan, le CICR n'aurait pu mener ses activités en Afghanistan. Le personnel de la Société nationale a en effet été étroitement associé aux distributions de secours en faveur des personnes les plus vulnérables. Après les tremblements de terre qui ont frappé le nord-est du pays en février et mai, le Croissant-Rouge afghan a été le premier sur place pour fournir aux sinistrés une assistance, médicale ou autre, d'importance vitale. En outre, lorsqu'en septembre et en décembre, des roquettes ont été lancées sur Kaboul, les volontaires et les employés de la Société nationale sont intervenus rapidement, emmenant les blessés à l'hôpital et enlevant les cadavres.

Avec le soutien financier et technique du CICR, le Croissant-Rouge afghan a réalisé ses propres distributions mensuelles de rations alimentaires aux personnes nécessiteuses à Kaboul, Herat, Jalalabad et Kandahar et fourni une assistance ponctuelle à la population. Il a aussi mis en place des programmes « des vivres contre du travail », allant du nettoyage des canaux d'irrigation et du ramassage des ordures à la remise en état d'un dispensaire ou la réparation d'un barrage. La Société nationale, déjà chargée de la distribution des messages familiaux dans tout le pays, a reçu la responsabilité de le faire aussi à Kaboul. Par ailleurs, le personnel du Croissant-Rouge a supervisé les projets agricoles, recensé les bénéficiaires potentiels du programme d'appareillage orthopédique du CICR et contribué à mieux faire connaître le droit humanitaire.

Dans le cadre de ce qui constitue son plus vaste programme de coopération en Asie, le CICR a contribué à renforcer encore davantage la structure et les activités du Croissant-Rouge afghan. Une aide financière a été accordée à l'atelier de réparation de véhicules géré par la Société nationale depuis mai (ce projet était précédemment délégué à la Croix-Rouge britannique). La délégation a également continué à soutenir cinq *marastoons*⁷, administrés par le Croissant-Rouge afghan et pourvoyant aux besoins de 445 familles totalement démunies. En outre, le CICR a accordé une aide financière aux équipes de la Société nationale chargées des activités de la prévention contre les dangers des mines.

Afin de renforcer la capacité du Croissant-Rouge en matière de gestion et de mieux faire connaître le Mouvement, des séminaires consacrés à la diffusion et au rétablissement des liens familiaux ont été organisés à l'intention des cadres et des employés. De plus, le CICR et la Fédération ont accordé un soutien financier au siège et à toutes les branches, couvert les frais de fonctionnement et versé des allocations au personnel.

prévention

Dans l'espoir de prévenir de futures violations du droit humanitaire, une attention prioritaire a été portée à la promotion du respect du droit humanitaire. Dans les zones contrôlées par les taliban, outre les activités de diffusion menées sur place, le CICR a produit et diffusé, deux fois par semaine, un feuilleton radiophonique de huit minutes intitulé *Help*. Transmis en dari et en pachto par *Radio Sharyat* dans plusieurs villes aux mains des taliban, il présentait de manière originale les activités du CICR, les Principes fondamentaux du Mouvement et les règles essentielles du droit humanitaire. Le CICR a aussi participé à la réalisation du feuilleton radiophonique éducatif de la BBC* intitulé *New home, new life*.

Dans le nord du pays, les activités de diffusion du droit humanitaire, en particulier les séances dans les postes de contrôle situés sur les principales routes, n'ont pu avoir l'ampleur prévue pour des raisons de sécurité.

Le personnel local du CICR et de la Fédération a reçu une formation approfondie sur le Mouvement et dans le domaine de la diffusion ; deux ateliers ont été organisés à Peshawar (Pakistan) pour les personnes chargées, sur le terrain, des activités de diffusion en Afghanistan.

⁷ Foyers pour personnes particulièrement défavorisées, comme les orphelins et les malades mentaux.

* BBC : British Broadcasting Corporation.

PAKISTAN

En 1998, le gouvernement de coalition a été confronté à des difficultés d'ordre politique et financier, ce qui a encore affaibli la situation économique du pays et créé un terrain propice aux troubles sociaux et politiques. Les essais nucléaires effectués par le Pakistan ont conduit la communauté internationale à imposer des sanctions économiques, et le pays s'est trouvé au bord de la faillite.

Les tensions se sont aggravées à Karachi quand le mouvement *Mutahida Qaumi* s'est retiré du gouvernement provincial. Le CICR a suivi de près les questions de protection dans cette ville, où l'état d'urgence a été décrété et le gouvernement provincial suspendu en novembre. Dans le reste du pays, les violences partisans ont pris de l'ampleur, tandis que les relations entre le Pakistan et l'Iran se dégradaient encore en raison des événements survenus en Afghanistan. En mai et en août, des bombardements le long de la ligne de contrôle qui divise le Cachemire ont contraint des milliers de personnes à quitter leur foyer. Des dizaines de milliers de déplacés, arrivant du côté pakistanais, ont trouvé refuge dans cinq camps situés à l'intérieur de la zone. Le CICR a fourni des secours non alimentaires à de nombreuses familles déplacées. Des installations sanitaires ont été aménagées, en coopération avec les autorités locales, afin d'enrayer la propagation des maladies dans les camps où les personnes déplacées devaient rester jusqu'à la fin de l'hiver.

Comme dans le passé, la délégation au Pakistan a joué un rôle particulièrement actif en matière de soutien aux programmes du CICR en Afghanistan. La sous-délégation de Peshawar est restée la base logistique des opérations du CICR en Afghanistan et a continué à organiser les mouvements de l'ensemble du personnel expatrié et des visiteurs entrant ou sortant du pays. Deux avions affrétés par le CICR ont assuré la liaison avec les principales villes d'Afghanistan, acheminant des secours ainsi que du matériel médical et constituant, pour les ONG, le seul moyen de quitter l'Afghanistan, spécialement lors d'incidents de sécurité ou en cas d'évacuation médicale. Le matériel médical et les secours ont transité par Peshawar, où le CICR dispose d'un entrepôt. Le bureau de Peshawar a participé activement à l'opération d'assistance en faveur de la population des régions du nord-est de l'Afghanistan frappées par des séismes en février et en mai. La centrale d'achat de matériel médical, à Peshawar, s'est procuré tous les médicaments et tout le matériel médical destinés aux établissements médicaux bénéficiant de l'assistance du CICR en Afghanistan.

Le CICR a poursuivi son soutien à certaines activités médicales du Croissant-Rouge du Pakistan, réalisées à Karachi et dans le nord du pays, le long de la ligne de contrôle. À la demande de l'ambassade du Kazakhstan, le CICR, la Société nationale et l'Organisation internationale pour les migrations ont organisé le transfert, de Quetta à Islamabad, de 231 personnes d'ethnie kazakhe qui ont ensuite

base logistique pour les opérations en Afghanistan

soutien au Croissant-Rouge du Pakistan

EN 1998, LE CICR A :



- recueilli 879 messages Croix-Rouge et en a distribué 2 464 entre des civils ;
- délivré des titres de voyage CICR à 705 bénéficiaires ;



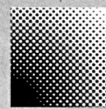
- continué d'utiliser la sous-délégation de Peshawar comme base logistique pour les opérations de secours et d'assistance médicale en Afghanistan ;
- fourni des couvertures et des jerrycans à 610 familles déplacées (soit quelque 3 820 bénéficiaires) vivant dans les vallées du Jhelum et du Neelum ;



- s'est procuré, par le truchement de sa centrale d'achat de matériel médical de Peshawar, la totalité des médicaments et du matériel médical destinés aux établissements médicaux bénéficiant de l'assistance du CICR en Afghanistan ;



- poursuivi son soutien à la clinique ophtalmologique mobile gérée par le Croissant-Rouge du Pakistan dans les territoires du nord et le long de la ligne de contrôle ;
- financé 2 ambulances Croissant-Rouge à Karachi et contribué à faire en sorte que celles-ci soient utilisées de manière efficace dans les zones affectées par les tensions ;



- présenté des exposés sur le droit des conflits armés dans les 4 principaux établissements d'instruction militaire du Pakistan, à l'intention de 750 officiers de rangs différents (de capitaine à lieutenant-colonel) ;
- donné un cours de 4 heures sur le droit humanitaire et le CICR au *Pakistan Air Force War College*, à l'intention de 47 officiers supérieurs suivant une formation d'une année ;
- présenté un exposé devant le département des relations internationales de l'Université de Peshawar ;
- organisé, à Islamabad, un atelier de formation à l'intention de 11 professeurs de droit et des relations internationales, et remis des documents de référence sur le droit humanitaire aux 11 facultés représentées.

*promotion du droit
humanitaire*

rejoint le Kazakhstan par avion, dans le cadre d'un programme de rapatriement s'étendant à cinq pays. Conjointement avec la Fédération, le CICR a soutenu les efforts déployés par le Croissant-Rouge du Pakistan pour venir en aide aux victimes des inondations survenues à Makran en avril.

La délégation a continué d'assurer la diffusion du droit humanitaire auprès des forces armées et des universités du pays, ainsi qu'au sein du Croissant-Rouge du Pakistan. Dans le cadre du programme de diffusion mis en route en 1998 et s'étendant sur trois ans, huit officiers supérieurs retraités — désignés pour épauler le CICR en tant que conférenciers — ont bénéficié de cinq journées de formation intensive sur le droit humanitaire. Pour la première fois, des exposés sur le droit des conflits armés ont été présentés dans les quatre principaux établissements d'instruction militaire du Pakistan, ainsi qu'à l'*Air Force War College*. Le but ultime consistait à obtenir que le droit humanitaire devienne l'un des sujets inscrits en permanence dans les programmes d'instruction militaire au Pakistan.

Des exposés ont été présentés devant des étudiants et des professeurs de droit et de relations internationales des universités de Peshawar et d'Islamabad. Il s'agissait, là encore, d'obtenir que le droit humanitaire soit inclus dans l'enseignement dispensé par les facultés de droit au Pakistan. Un conseiller juridique pakistanais a procédé au recensement des dispositions relevant du droit humanitaire qui existaient dans la législation du pays et mis sur pied une commission nationale sur la mise en œuvre de ce droit.

En coopération avec le Croissant-Rouge du Pakistan, le CICR a parrainé et animé un séminaire de trois jours à l'intention des responsables de la diffusion au sein de la Société nationale, l'objectif étant de « former les formateurs ». Il portait sur le droit humanitaire, le Mouvement et les Principes fondamentaux.

SRI LANKA

En 1998, Sri Lanka a de nouveau subi une vague de violence qui a entraîné la mort d'un nombre incalculable de combattants du LTTE* et de soldats gouvernementaux, et menacé plus encore la stabilité politique et économique déjà fragile de l'île. Relativement peu de civils ont été directement affectés par les combats qui faisaient rage dans le nord et par les divers accrochages survenus dans l'est. Pourtant, des milliers de personnes se sont trouvées prisonnières d'un processus irréversible d'appauvrissement, aggravé par l'absence de sécurité alimentaire et par l'accès restreint à l'eau potable et aux soins médicaux.

La route d'accès à la péninsule de Jaffna a constitué l'enjeu des affrontements entre les forces gouvernementales et les combattants du LTTE. De violents combats ont éclaté tout au long de l'année, en particulier dans l'Elephant Pass et les environs, ainsi qu'à Paranthan, Kilinochchi et Mankulam. En septembre, le LTTE a lancé une offensive contre Kilinochchi et réussi à reprendre le contrôle de la ville. Cependant, le nombre de morts figure parmi les plus élevés qui aient été enregistrés au cours d'une seule bataille depuis le début de la guerre. L'armée a répliqué en s'emparant de Mankulam. Les soldats ont pris la petite ville d'Oddussuddan et forcé plus de 12 000 civils à fuir vers le nord pour y trouver refuge, principalement à Puthukkudiyiruppu. Le CICR a fourni des secours d'urgence (non alimentaires) aux personnes nouvellement déplacées. Le service de messages Croix-Rouge s'est trouvé fortement sollicité, les personnes déplacées tentant de rétablir le contact avec les proches dont elles avaient été séparées en raison des combats.

L'une et l'autre des parties ont pris des mesures pour épargner la population civile aussi souvent que possible, mais une caractéristique significative de cette « guerre sans merci » réside dans la quasi-absence de prisonniers capturés sur le



une « guerre sans merci »

* LTTE : Tigres de libération de l'Eelam tamoul, principal mouvement tamoul d'opposition armée.

*assistance en faveur des civils
vivant dans la région de Vanni*

SRI LANKA
Dépenses totales en 1998
CHF 14 433 934



champ de bataille. La délégation a rappelé à maintes reprises aux belligérants leur obligation de se conformer aux règles essentielles du droit international humanitaire régissant la conduite des hostilités, insistant en particulier sur l'obligation d'épargner les prisonniers, les blessés et les civils.

Le conflit n'a pas seulement touché le nord de Sri Lanka. Des attentats à la bombe ont ravagé la capitale sri-lankaise ainsi que le temple de la Dent du Bouddha, à Kandy. Les civils ont, eux aussi, été affectés par le conflit de faible intensité qui se déroulait dans l'est de Sri Lanka, en particulier dans les districts de Batticaloa et Trincomalee, où les violences intercommunautaires se sont multipliées. En juin, l'armée a repris le contrôle de la bande côtière qui relie Valachchenai et Vakarai, dans la région de Batticaloa.

Parmi les centaines de milliers de personnes vivant dans la région de Vanni — située entre Vavuniya et la péninsule de Jaffna —, les trois quarts étaient des déplacés ayant fui en raison des combats qui se déroulaient dans le nord de Sri Lanka. Les sévères restrictions imposées à cette région, contrôlée par le LTTE, ont encore aggravé leur sort. Bien que le gouvernement fournisse aux personnes déplacées des vivres et autres biens de première nécessité, tant la population résidente que les déplacés ont eu besoin de recevoir de toute urgence des secours non alimentaires et une assistance médicale, et d'avoir accès à des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement qui fonctionnent correctement.

Le CICR a axé ses programmes d'assistance sur les personnes les plus vulnérables de la région de Vanni. La délégation a fourni des uniformes pour l'école aux enfants des veuves disposant de peu ou d'aucunes ressources. La confection a été réalisée sur place avec du tissu acheté à Colombo. En coopération avec la Croix-Rouge de Sri Lanka, le CICR a lancé un programme «des vivres contre du travail» dans le cadre duquel des hommes ont été employés pour remettre en état des toits de chaume.

Dix équipes de santé mobiles, gérées entièrement par le CICR ou en coopération avec la Société nationale, ont prodigué des soins médicaux dans le nord et l'est de Sri Lanka. Les affections le plus souvent traitées étaient le paludisme, les infections des voies respiratoires et les maladies de la peau. En cours d'année, la Croix-Rouge canadienne a repris — en tant que projet délégué — la responsabilité de six équipes médicales qui étaient gérées conjointement par le CICR et la Croix-Rouge de Sri Lanka.

Le CICR a continué de soutenir 27 centres de soins de santé primaires dans les régions de Vanni et de Mannar. La population résidente et les personnes déplacées ont bénéficié des soins de santé de base et de l'éducation sanitaire dispensés par ces centres. Ce programme était, lui aussi, délégué à la Croix-Rouge canadienne.

Afin de lutter contre la propagation des maladies transmises par l'eau dans la région de Vanni, le CICR a poursuivi ses projets « eau et assainissement », qui consistaient notamment à construire et à réhabiliter des puits, en particulier le puits de l'hôpital de Mallavi, seul établissement médical pratiquant des interven-

tions chirurgicales dans la région. Le principal problème rencontré par le CICR a été, comme précédemment, d'obtenir des autorités la permission d'acheminer dans la région de Vanni les pièces détachées et le matériel absolument indispensables pour le forage et la réparation de puits.

À Jaffna, le CICR a remis du matériel médical et des médicaments à l'équipe de la Croix-Rouge assurant des soins de santé dans le camp de transit qui accueillait des personnes de retour de la région de Vanni. À la suite de la capture de Kilinochchi et après qu'un avion civil eut été abattu non loin du littoral, la péninsule de Jaffna s'est trouvée pratiquement isolée du reste du pays. Le service de rotations hebdomadaires effectuées par le bateau du CICR entre Trincomalee et Jaffna a été de plus en plus sollicité, les civils ne disposant d'aucun autre moyen sûr pour se rendre sur le continent. Le navire affrété par le CICR, seul lien indépendant entre les deux régions, a continué à transporter — outre les patients accompagnés de leurs proches et les fonctionnaires chargés d'assurer les services publics essentiels — le personnel du CICR, des ONG et des institutions du système des Nations Unies. Le navire a aussi acheminé des secours du CICR et d'autres organisations actives dans la péninsule de Jaffna, de même que du matériel médical fourni par le gouvernement, et le courrier destiné à toute la péninsule.

Dans la province de l'Est, une sage-femme dépêchée par le ministère de la Santé s'est régulièrement jointe à l'équipe médicale mobile du CICR pour donner des consultations prénatales et vacciner les femmes enceintes et les enfants dans les zones à risques. Un projet d'approvisionnement en eau et d'assainissement à réaliser dans les districts de Batticaloa et de Trincomalee a été délégué à la Croix-Rouge autrichienne.

Le programme national de réhabilitation des systèmes d'irrigation financé par la Banque mondiale s'est poursuivi, avec l'active participation de la population concernée. La délégation a joué le rôle d'intermédiaire neutre entre la Banque mondiale, le ministère de l'Irrigation, le syndicat des agriculteurs (*Farmers' Association*), les ouvriers engagés dans les travaux d'irrigation et le LTTE ; elle a par ailleurs continué à surveiller les sites pour le compte de la Banque mondiale.

Les délégués du CICR ont poursuivi les visites de personnes détenues par les belligérants en relation avec le long conflit de Sri Lanka. Le nombre de détenus dans le centre et le sud du pays a augmenté à la suite des opérations de police lancées après divers attentats à la bombe. Des démarches ont été faites de manière régulière, oralement et par écrit, auprès des autorités compétentes, afin de leur rappeler leur obligation de garantir l'intégrité physique et morale et de respecter la dignité de toutes les personnes arrêtées, sous interrogatoire ou détenues.

Une fois encore, le CICR a joué son rôle d'intermédiaire neutre en supervisant la libération de quelques personnes qui étaient détenues par le LTTE et en remettant aux autorités compétentes les dépouilles mortelles de soldats gouvernementaux et de combattants du LTTE, dans le nord et l'est de Sri Lanka.

Jaffna toujours plus isolée

province de l'Est

*visites de détenus aux mains
des deux parties*

La promotion du droit humanitaire a été l'une des priorités retenues en 1998. Les délégués ont intensifié leurs efforts visant à mieux faire connaître cette branche du droit parmi les officiers des différentes divisions opérationnelles des forces armées. Des séances de diffusion *ad hoc* ont été organisées dans les postes de contrôle, et des exposés ont été présentés dans les zones de conflit, devant des soldats, des officiers et des membres de groupes paramilitaires tamouls. La délégation a aussi réalisé des activités de diffusion à l'intention d'autres groupes cibles, tels que les administrateurs locaux et régionaux, les enseignants et les étudiants. Souhaitant encourager l'incorporation, dans la législation nationale de Sri Lanka, de mesures de mise en œuvre du droit humanitaire, le CICR a collaboré avec le ministère des Affaires étrangères, afin de réunir les représentants d'un certain nombre de ministères-clés, dans le cadre d'un séminaire d'information sur la constitution d'une commission nationale sur le droit humanitaire.

Un bulletin d'information sur les activités du CICR publié tous les deux mois — en langues cinghalaise et tamoule — a été distribué à une large gamme de responsables des affaires politiques et des médias, de fonctionnaires et de personnalités du monde universitaire, ainsi qu'aux membres des forces de sécurité.

action à différents échelons

La coopération entre la Croix-Rouge de Sri Lanka et le CICR s'est poursuivie dans les domaines-clés, aux échelons national et local, ainsi que sur le terrain. La délégation a soutenu les efforts déployés par la Société nationale en vue de l'adoption d'un projet de loi sur la Croix-Rouge (*Red Cross Act*), car cette loi lui conférerait un statut officiel, en application du *Sri Lanka Social Services Act* de 1980-1981. Un soutien opérationnel a aussi été fourni à la Société nationale dans le cadre de projets nationaux relatifs au rétablissement des liens familiaux et aux activités de diffusion.

La Fédération étant à nouveau présente à Sri Lanka depuis 1998, les discussions entre les membres du Mouvement ont porté essentiellement sur l'éventualité d'un transfert des principaux aspects des initiatives lancées par le CICR dans le domaine du développement institutionnel.

EN 1998, LE CICR A :



- visité, dans 168 lieux de détention administrés par le gouvernement, 3 133 détenus (dont 2 318 pour la première fois), y compris 58 personnes incarcérées en relation avec le soulèvement de 1987 à 1990 du *Janatha Vimukti Peramuna* (mouvement d'opposition cinghalais) ;
- visité 70 détenus aux mains du LTTE ;
- supervisé, en tant qu'intermédiaire neutre, la libération de 49 détenus ;
- transféré les dépouilles mortelles de 1 014 soldats des forces gouvernementales et combattants du LTTE ;
- recueilli 2 280 messages Croix-Rouge émanant de détenus et leur en a remis 2 432 ;
- émis 393 certificats de détention ;



- organisé des regroupements familiaux (concernant au total 20 personnes isolées), dans la plupart des cas en les escortant pour leur permettre de quitter une zone de conflit afin de se rendre là où vivaient leurs proches ;
- ouvert 1 158 dossiers de demandes de recherches ;
- résolu 792 cas ;
- recueilli 2 497 messages Croix-Rouge et en a transmis 5 455 entre des civils et leur famille ;



- distribué des bâches de plastique, du savon, des ustensiles de cuisine, de la literie, des vêtements et d'autres secours à 4 190 familles particulièrement vulnérables dans la région de Vanni ;
- produit 10 600 assortiments de matériel scolaire destinés aux enfants de veuves disposant de peu ou pas de ressources et vivant dans la région de Vanni ;
- acheminé dans le nord du pays les secours médicaux fournis par le gouvernement, ainsi que des équipements logistiques destinés à diverses ONG ;



- assuré le transport, de la péninsule de Jaffna vers le sud, de 630 personnes nécessitant un traitement médical spécialisé ;
- remis le matériel médical et les médicaments nécessaires au fonctionnement des 10 équipes médicales mobiles et des 27 centres de soins de santé primaires soignant quelque 30 000 patients par mois dans la région de Vanni et la province de l'Est ;



- fourni des tuyaux, des pompes, des produits chimiques et autres matériaux pour réaliser 75 projets « eau et assainissement » concernant soit de nouveaux puits, soit la réparation de systèmes existants, principalement dans la région de Vanni et dans la province de l'Est ;



- fourni des services à des civils affectés par le conflit en cours en accordant un soutien financier à la branche de Batticaloa de la Croix-Rouge de Sri Lanka, qui a distribué des secours aux patients hospitalisés ;
- fourni un soutien aux branches de Batticaloa et de Vavuniya, qui ont évacué les civils gravement malades ou blessés en raison de la guerre ;
- aidé le dispensaire mobile de soins dentaires de la branche de Trincomalee ;
- fourni des services médicaux aux rapatriés vivant dans le camp de Gurunagar, en coopération avec la branche de Jaffna de la Société nationale ;
- mis en place un programme de formation pour le personnel médical et les volontaires de la Société nationale, en coopération avec la Croix-Rouge canadienne ;



- organisé des séances de diffusion sur le terrain pour 6 372 membres des forces armées et des forces de sécurité, 2 074 soldats gouvernementaux, 4 833 civils (grand public, médias et écoles), 30 combattants du LTTE et plus de 500 membres de groupes paramilitaires tamouls.

NEW DELHI

Délégation régionale

(Bangladesh, Bhoutan, Inde, Maldives et Népal)

Au début de 1998, la coalition formée par 18 partis et dirigée par le *Bharatiya Janata Party* (BJP) a accédé au pouvoir en Inde. À la Chambre des représentants (Lok Sabha), près de la moitié des sièges ont été remportés par des partis de caractère essentiellement régional, ou même local. Ce nouveau développement reflète la diversité du pays sur les plans culturel, politique et religieux, diversité qui est source de tensions dans de nombreux États de l'Union indienne. Le marché intérieur est si vaste que l'Inde a été fort peu affectée par la crise économique asiatique. Cependant, les essais nucléaires effectués à la fois par l'Inde et le Pakistan ont aggravé la situation de tension entre les deux voisins et conduit la communauté internationale à prendre des sanctions à leur encontre. Les opérations militaires ont redoublé d'intensité le long de la ligne de contrôle qui divise le Cachemire, provoquant la mort d'un grand nombre de civils et de militaires et forçant la population locale à fuir temporairement la zone de conflit. Des affrontements armés sporadiques ont continué à éclater dans le nord-est (Assam, Manipur et Nagaland, notamment), malgré les efforts déployés pour régler le différend de manière pacifique. Le CICR a observé attentivement l'évolution de la situation et s'est tenu prêt à présenter, le cas échéant, une offre de service.

Jammu-et-Cachemire

Le CICR a poursuivi ses visites de personnes arrêtées en relation avec la situation prévalant dans l'État du Jammu-et-Cachemire. Ses équipes chargées de la détention ont visité des détenus incarcérés dans des postes de police, des prisons et leurs annexes, tant dans l'État du Jammu-et-Cachemire lui-même que dans le reste de l'Inde. Les délégués ont examiné les conditions matérielles et psychologiques de détention de ces personnes et leur ont donné la possibilité d'échanger des messages Croix-Rouge avec leur famille. À l'issue des visites du CICR, les constatations et les recommandations des délégués ont été transmises aux autorités compétentes. Des points particuliers ont été abordés avec les plus hautes autorités de l'État du Jammu-et-Cachemire ainsi qu'avec le ministère de l'Intérieur à New Delhi. Une table ronde a été organisée à New Delhi en octobre, afin d'examiner l'application du protocole d'accord précisant les modalités des visites du CICR aux personnes détenues en relation avec la situation dans le Jammu-et-Cachemire. À l'occasion de cette rencontre, le CICR a eu la possibilité d'expliquer en détail certains aspects de ses procédures habituelles en matière de visites de détenus et de s'entretenir de la situation dans les prisons et autres centres de détention avec des représentants du gouvernement indien et de l'État du Jammu-et-Cachemire.

Le CICR a pris des dispositions afin d'aider la Croix-Rouge de l'Inde à former son personnel en cas d'intervention dans des situations où des actes de violence

EN 1998, LE CICR A :



- visité, en Inde, 1 746 détenus (dont 752 pour la première fois), dans 27 lieux de détention, incarcérés en relation avec la situation dans l'État du Jammu-et-Cachemire ; recueilli 344 messages Croix-Rouge des détenus à leur famille et leur en a remis 88 ;
- organisé à Jammu un séminaire médical consacré au droit humanitaire et aux activités « détention » du CICR dans la région du Jammu-et-Cachemire (22 représentants des autorités pénitentiaires y ont participé) ;
- réuni à Jammu une trentaine de membres des services pénitentiaires et de médecins de prison, dans le cadre d'un séminaire consacré à la santé et à l'éthique médicale en relation avec les personnes arrêtées et détenues et aux effets de la violence sur la population civile ;
- visité, au Bhoutan, 188 personnes dans 2 lieux de détention ; recueilli 333 messages familiaux des proches et en a distribué 70 ;
- enregistré, au Népal, 99 personnes dans 3 lieux de détention ;



- délivré des titres de voyage CICR à 706 bénéficiaires ;



- poursuivi son programme de « formation des formateurs » par des cours de diffusion, d'un jour, pour du personnel de la Croix-Rouge de l'Inde ;

- organisé 8 ateliers de préparation aux situations d'urgence pour plus de 250 cadres des 31 branches de la Croix-Rouge de l'Inde (à l'échelon des États et des territoires de l'Union indienne) ;
- organisé 3 ateliers consacrés aux activités de recherches pour 70 représentants de la Société nationale dans 17 de ses 31 branches ;
- organisé, avec le Croissant-Rouge du Bangladesh, 3 ateliers de formation aux activités de recherches et de diffusion ;
- organisé, avec la Croix-Rouge du Népal, un cours national de diffusion de 2 jours ;



- organisé des séances de diffusion pour plus de 900 officiers des forces armées et de police (force de sécurité des frontières, armée de l'air indienne, police de la frontière indo-tibétaine, marine et gardes-côtes, police militaire, force de police centrale de réserve, bureau central des enquêtes de police, police de New Delhi et police des États de l'Andhra Pradesh et du Madhya Pradesh) ;
- organisé une réunion d'experts, conjointement avec l'Association des universités indiennes, afin de préparer un programme d'enseignement modèle, sur le droit humanitaire en tant que branche d'un programme plus large englobant les droits de l'homme et le droit international, et organisé des séances de diffusion destinées à des professeurs de droit de différentes régions de l'Inde ;

- animé, au Bangladesh, des séances de diffusion dans les bases de l'armée de l'air à Chittagong et à Dhaka ainsi que dans 3 centres d'instruction militaire ;
- organisé, avec le Croissant-Rouge du Bangladesh, un symposium sur la protection de l'emblème, suite au séminaire régional sur la mise en œuvre du droit humanitaire à Katmandou en 1997 ;
- organisé, conjointement avec le Croissant-Rouge du Bangladesh, pour des journalistes en poste à Dhaka, un symposium d'une journée sur le thème « *Challenges of Humanitarian Reporting* » ;
- organisé un cours pour 68 officiers népalais ;
- présenté un exposé devant 795 officiers et hommes de troupe au quartier général de l'armée royale népalaise ;



- participé, en mars, dans l'État de Manipur (Inde), à la II^e Conférence nationale sur l'interdiction des mines antipersonnel ;
- organisé à Hyderabad, avec le Centre indien pour le droit humanitaire et la recherche, une table ronde sur les mines antipersonnel.

risquent d'éclater. La Société nationale compte quelque 8,5 millions de volontaires à travers le pays. Lors des ateliers de préparation aux catastrophes organisés dans les États de l'Union indienne où prévaut une situation de tensions intercommunautaires, la délégation a présenté un volet « diffusion » ayant pour but d'obtenir un respect accru envers la Société nationale et l'application des règles essentielles du droit humanitaire. Les discussions ont également porté sur les tâches incombant aux branches de la Société nationale dans les situations de troubles internes. En décembre, de concert avec la branche de l'Assam, les délégués du CICR ont réalisé une évaluation pour déterminer dans quels domaines une coopération pouvait être envisagée, en matière de diffusion et de premiers secours, dans cet État du nord-est de l'Inde.

La délégation a pris des contacts avec d'importantes personnalités du monde universitaire dans le but d'obtenir que le droit humanitaire soit enseigné dans les universités et d'encourager la recherche et la formation des enseignants dans ce domaine.

Les délégués du CICR ont organisé des séances de diffusion à l'intention des forces armées indiennes et des forces de sécurité, à tous les échelons. En juillet, le CICR a donné un cours de deux jours à la base navale de la marine indienne à Goa : les principes qui régissent la guerre sur mer ont ainsi été présentés pour la première fois dans un centre de formation de la marine indienne.

Au Bangladesh, l'accord de paix signé en décembre 1997 entre le gouvernement et le *Parbatya Chattagram Jana Sanghati Samity* a permis le retour de l'Inde et la réinstallation dans la région des Chittagong Hill Tracts des derniers membres des tribus Chakma, Marma et Tripura. La région est restée calme, et les rapatriés ont pu se réinstaller sans trop de difficulté. Conjointement avec le Croissant-Rouge du Bangladesh, le CICR a mis sur pied une campagne de diffusion dans cette région.

Les onzième et douzième séries de visites du CICR aux détenus au Bhoutan se sont déroulées en mars et septembre, respectivement, selon les procédures habituelles du CICR. Une mission a été effectuée dans le district de Jhapa, dans l'est du Népal, où se trouvent sept camps de réfugiés du Bhoutan parlant le népalais. Les messages recueillis auprès de ces réfugiés ont été distribués à leurs proches détenus au Bhoutan, qui ont pu répondre à leur famille. Le protocole d'accord signé avec le gouvernement royal du Bhoutan, afin de préciser les modalités des visites de prisons, a été reconduit pour cinq ans en septembre.

Sur les 75 districts que compte le Népal, une quinzaine ont été affectés par l'insurrection maoïste. En décembre, le CICR a commencé à visiter des détenus de sécurité arrêtés en relation avec les troubles internes. Les délégués ont enregistré les personnes incarcérées dans trois prisons des contreforts de l'Himalaya, l'une des régions les plus pauvres du Népal, dont l'accès par la route est difficile et où les télécommunications sont pratiquement inexistantes. Suite à l'autorisation reçue en 1998, il est prévu que le CICR visite 20 à 30 lieux de détention supplémentaires.

Chittagong Hill Tracts

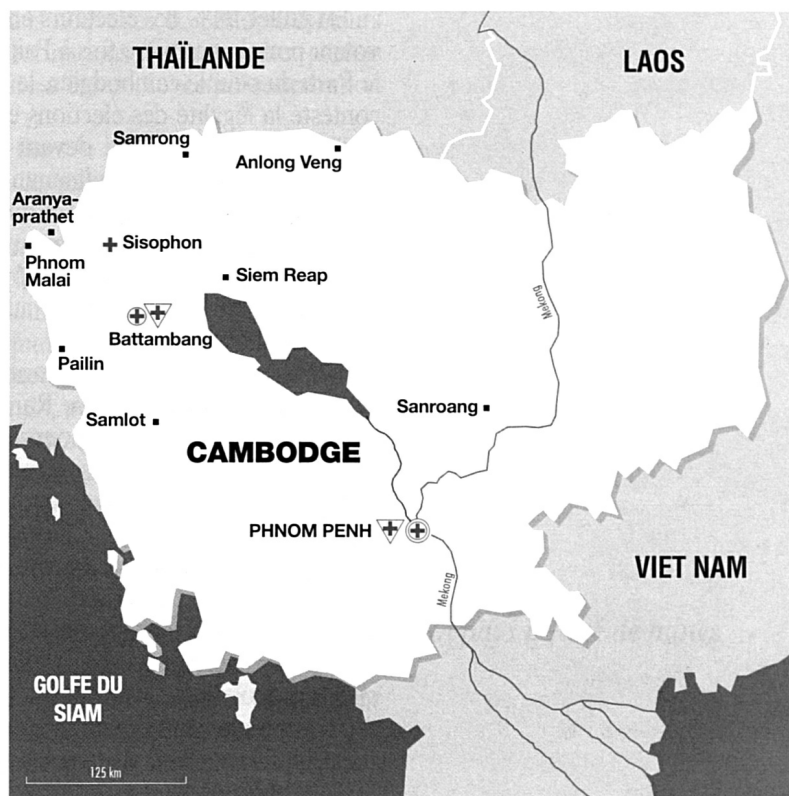
visites de détenus au Bhoutan et au Népal

Asie du Sud-Est et Extrême-Orient

CAMBODGE

En 1998, le Cambodge n'a cessé d'osciller entre une paix instable, des troubles internes et un conflit armé déclenché par des disputes entre factions rivales. La situation est restée assez calme sur le plan militaire, mais des affrontements ont eu lieu à O'Smach et à Samlot entre les forces loyales au prince Ranariddh et les forces de Hun Sen. Les deux parties ont continué à camper sur leurs positions, tandis que le Royaume du Cambodge était le théâtre de changements politiques radicaux, avec la disparition du mouvement des Khmers rouges qui s'annonçait et la tenue des premières élections de la période de l'après-APRONUC*.

L'ancien copremier ministre, chassé du pouvoir en juillet 1997, a été traduit en justice et condamné en mars, mais il a ensuite bénéficié d'une grâce royale. La défection d'un officier supérieur commandant les forces des Khmers rouges basées à Anlong Veng a débouché sur la prise de ce bastion par des transfuges appuyés par les forces gouvernementales. Les opérations militaires ont alors provoqué l'exode de milliers de civils vers la Thaïlande (essentiellement vers la province de Si Sa Ket, où un camp de réfugiés a été ouvert)⁸. D'autres civils ont fui vers le sud du pays et ont trouvé refuge dans la province de Siem Reap, où la Croix-Rouge cambodgienne et le PAM se sont efforcés de couvrir leurs besoins matériels. À la mi-avril, les photographies de Pol Pot sur son lit de mort ont été diffusées à travers le monde. D'autres responsables khmers rouges ont alors changé de camp à Pailin, sous l'aile protectrice d'Ieng Sary, et des milliers d'anciens combattants de ce mouvement ont été accueillis par le gouvernement lors d'une cérémonie organisée à Anlong Veng pour célébrer leur intégration.



⊕ Délégation CICR ⊕ Sous-délégation CICR ⊕ Bureau CICR ⊕ Centre orthopédique CICR

défection des Khmers rouges

⁸ Voir pp. 190-191.

* APRONUC : Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge.

En juillet, 94% des électeurs enregistrés au Cambodge (y compris les personnes votant pour la première fois à Pailin) ont rendu le pouvoir à trois partis principaux: le Parti du peuple cambodgien, le FUNCINPEC* et la *Sam Rangsî*. L'opposition a contesté la légalité des élections et des manifestations ont éclaté, un « camp de la démocratie » étant érigé devant le bâtiment de l'Assemblée nationale. En septembre, la capitale cambodgienne a été le théâtre d'une rapide escalade de la violence entre les manifestants et diverses unités de la police. La délégation a mis à disposition son service d'ambulances pour renforcer le service géré par la Croix-Rouge française à partir de l'hôpital Calmette. En raison des affrontements, le CICR a fourni une assistance aux structures médicales et renforcé ses activités liées à la détention.

Un accord est intervenu avant la fin de l'année — Hun Sen devenant le seul premier ministre et le prince Ranariddh accédant à la présidence de l'Assemblée nationale —, tandis que se poursuivaient les discussions au sujet de la composition du Sénat. En décembre, les derniers défenseurs de l'idéologie des Khmers rouges se sont « rendus » au gouvernement à Pailin. Fin 1998, la voie semblait donc réellement ouverte à une cessation définitive des hostilités au Cambodge, mais de nombreux problèmes restaient encore à résoudre.

Au Cambodge, les civils étaient exposés non seulement aux conséquences — directes et indirectes — d'un interminable conflit, mais aussi aux actes de banditisme, aux enlèvements et aux effets de la corruption généralisée. Afin de s'assurer que la population civile était traitée conformément aux règles énoncées par le droit international humanitaire, le CICR a effectué régulièrement des déplacements sur le terrain, visitant les villages situés dans les régions de troubles. Les délégués ont été en mesure de se rendre dans la région de Samrong (province de Siem Reap), dans l'ouest du Cambodge, pour la première fois depuis que le CICR avait été contraint de quitter la région en 1995. Ils ont ainsi pu reprendre les activités dans les domaines de la diffusion et de la recherche de personnes et localiser les amputés ayant besoin de prothèses.

visites de détenus

Le CICR a poursuivi les visites qu'il effectue régulièrement dans les 25 prisons du Royaume du Cambodge. À la suite de la signature d'un protocole d'accord, en mars, le CICR a également pu visiter des postes de la Gendarmerie royale, des camps militaires et des centres de détention à Phnom Malai. Les délégués ont examiné les conditions matérielles et psychologiques de détention, informé les autorités compétentes de leurs constatations et distribué une assistance matérielle. Tous les détenus ont eu la possibilité de rétablir, ou de maintenir, le contact avec leur famille grâce au service de messages Croix-Rouge.

rétablir les liens familiaux

Le système postal normal n'étant pas rétabli au Cambodge, des messages familiaux ont été échangés non seulement entre des détenus et leur famille, mais aussi entre des civils vivant soit à l'intérieur, soit à l'extérieur du pays. Le traitement des

* FUNCINPEC : Front uni national pour un Cambodge indépendant, neutre, pacifique et coopératif.

demandes de recherches émanant de familles sans nouvelles de certains de leurs membres a souvent eu un résultat positif, des informations leur parvenant parfois après plus de dix ans de séparation. Cette activité a été déployée en coopération avec la Croix-Rouge cambodgienne.

À la suite des combats qui se sont déroulés dans le nord du pays, le CICR a fourni une assistance matérielle aux hôpitaux militaires des provinces de Battambang, Banteay Meanchey et Siem Reap. Le CICR a également approvisionné d'autres établissements médicaux soignant les blessés de guerre (dont des civils pris sous les feux croisés lors des affrontements et des personnes d'origine vietnamienne victimes d'attaques motivées par leur appartenance ethnique). Lors des émeutes qui ont secoué Phnom Penh trois jours durant, trois ambulances du CICR sont restées prêtes à intervenir pour évacuer les blessés, tandis que du personnel médical était à disposition, 24 heures sur 24, pour répondre aux urgences. Une assistance a été fournie — sous forme d'assortiments pour dispensaire et de matériel de pansement — aux ONG locales qui soignaient les blessés. Le CICR a aussi visité des hôpitaux pour identifier des patients dans le cadre de ses activités de recherches.

Le Cambodge a le triste privilège d'être souvent cité pour montrer l'ampleur du fléau des mines antipersonnel, le prix payé en vies humaines et les dommages causés à la société par ces armes perfides. Sur les 28 000 amputés que compte le pays, quelque 95% sont des victimes de mines terrestres. Les centres d'appareillage orthopédique du CICR à Battambang et Phnom Penh ont continué de produire des prothèses et d'assurer l'appareillage et la rééducation des amputés (dont un grand nombre venaient des régions nouvellement accessibles du nord-ouest du pays). L'atelier ouvert en 1991 dans la capitale cambodgienne a aussi fabriqué des composants orthopédiques qui ont été fournis à différentes ONG fabriquant des prothèses. Un spot radiophonique de cinq minutes, réalisé par le CICR et présentant le traité d'Ottawa⁹ et les activités de prévention contre les dangers des mines, a été diffusé par une radio nationale et quatre stations locales à l'occasion de la Journée de sensibilisation aux dangers des mines (manifestation annuelle depuis 1995). Le CICR a activement participé à d'autres manifestations, notamment l'édition 1998 du demi-marathon d'Angkor Wat (course qui a pour but de sensibiliser le public au problème des mines et de collecter des fonds pour les victimes de ces armes).

Le CICR a étroitement collaboré avec la Croix-Rouge cambodgienne pour des projets allant de la localisation des bénéficiaires potentiels du programme en faveur des invalides de guerre au rétablissement des liens familiaux et à la promotion du droit humanitaire auprès de divers groupes cibles, tels que la Société nationale elle-même, les enseignants, la police et les responsables militaires.

soins aux blessés

un pays infesté de mines

⁹ Voir pp. 326-328.

Les cours sur le droit humanitaire donnés sous la direction du CICR aux étudiants de quatrième année de droit se sont poursuivis, mais sporadiquement au second semestre, en raison de difficultés à l'Université de Phnom Penh.

La délégation a mis en œuvre une stratégie visant, d'une part, à renforcer la coopération avec les responsables de la formation au sein des forces armées royales du Cambodge et, d'autre part, à soutenir les efforts déployés par celles-ci pour mieux faire connaître le droit humanitaire en leur sein. Des instructeurs formés par le CICR ont présenté des exposés devant des officiers et des hommes de troupe. Le responsable de la diffusion dépêché par le CICR a présenté le mandat et les activités de l'institution et animé les séances de diffusion, dont certaines ont été organisées pour la première fois à Pailin et dans la province de Ratanakiri, dans le nord-est du pays.

Afin d'aider la Société nationale à mieux faire connaître les principes de la Croix-Rouge, des séances de diffusion ont été organisées conjointement avec la Croix-Rouge cambodgienne dans diverses provinces et dans la « municipalité spéciale » de Pailin. Elles ont visé les autorités civiles, les officiers de la police et l'armée, les fonctionnaires, les enseignants et le personnel de la Croix-Rouge.

EN 1998, LE CICR A :



- visité 107 personnes dans 46 lieux de détention et leur a fourni, selon les besoins, des secours matériels (savon, poudre à lessive, brosses à dents et dentifrice, nattes, moustiquaires, couvertures, matériel de loisirs et *khramas* (pièces de tissu traditionnel khmer) ;
- supervisé, en tant qu'intermédiaire neutre, la libération de 49 détenus ;
- effectué des travaux de réhabilitation (approvisionnement en eau et assainissement) dans 17 centres de détention ;
- recueilli 5 605 messages familiaux adressés à leurs proches par des détenus et leur en a distribué 4 763 ;



- ouvert 336 dossiers de demandes de recherches et résolu 130 cas ;
- recueilli 10 088 messages Croix-Rouge auprès de la population civile et en a distribué 10 138 ;



- pris des mesures, en coopération avec la Croix-Rouge cambodgienne, pour recruter des donneurs de sang, jusqu'au retrait de la Société nationale de ce projet ;
- fourni une assistance à 3 établissements médicaux soignant les blessés de guerre, (pansements d'usage courant, matériel de perfusion et analgésiques) ;



- équipé 1 032 amputés de prothèses dont 954 victimes de mines ;
- équipé 89 personnes d'orthèses ;
- fabriqué 1 521 articulations du genou, 8 048 systèmes d'alignement, et 1 610 montants d'orthèses pour d'autres organisations ;



- organisé, en coopération avec la Société nationale à l'intention de 31 employés et responsables de ses branches dans 10 provinces, un séminaire consacré à la diffusion et au développement des capacités ;
- animé des séances de diffusion conjointes dans les provinces de Battambang, Pursat, Siem Reap, Kompong Thom, Kompong Speu, Banteay Meanchey, Prey Veng, Phnom Penh, et dans la « municipalité spéciale » de Pailin ;



- organisé 148 séances de diffusion pour 4 241 membres des forces armées et 2 180 autres personnes (fonctionnaires, civils et membres de la Croix-Rouge) ;



- contribué activement à la célébration de la Journée de sensibilisation aux dangers des mines (24 février) ;
- produit un spot radiophonique et fait paraître des annonces dans la presse dans le cadre de la campagne pour l'interdiction totale des mines antipersonnel, et parrainé la production de banderoles destinées à être déployées dans le pays entier.

BANGKOK

Délégation régionale

(République populaire de Chine, République de Corée, République populaire démocratique de Corée, Japon, Laos, Macao, Mongolie, Taiwan, Thaïlande, Viet Nam)

En 1998, l'activité de la délégation régionale est restée principalement axée sur la promotion du droit international humanitaire auprès de groupes cibles, ainsi que sur l'action menée en faveur de la ratification des traités humanitaires et l'intégration de l'enseignement du droit des conflits armés dans les programmes nationaux d'instruction militaire. La coopération entre le CICR et les Sociétés nationales de la région a essentiellement porté sur la diffusion et le rétablissement des liens familiaux. Des réunions à haut niveau ont eu lieu avec les autorités militaires chinoises et thaïlandaises, afin d'intensifier les activités dans le domaine de la diffusion.

*présence à la
frontière entre la Thaïlande
et le Cambodge*

Au premier trimestre de 1998, un délégué a été temporairement stationné en Thaïlande pour évaluer les besoins humanitaires des quelque 70 000 réfugiés khmers vivant dans quatre camps situés le long de la frontière avec le Cambodge. Grâce aux services de recherches et de courrier du CICR, de nombreux réfugiés ont reçu des nouvelles rassurantes de membres de leur famille qui étaient retournés au Cambodge ; ils ont alors décidé de regagner, eux aussi, leur pays d'origine. Dans certains cas, les réfugiés ont eu ainsi la possibilité — pour la première fois en plus de dix ans — d'entrer en contact avec leurs proches au Cambodge. À la fin de l'année, quelque 30 000 réfugiés avaient regagné leur lieu d'origine. En outre, la délégation régionale a fourni une assistance médicale à des hôpitaux thaïlandais soignant des blessés de guerre khmers.

La délégation régionale a suivi l'évolution de la situation des quelque 100 000 réfugiés de Myanmar vivant dans des camps situés le long de la frontière entre la Thaïlande et le Myanmar ; pour cela, elle est restée en contact avec les autorités thaïlandaises, le HCR et les ONG travaillant dans la région.

*projets conjoints avec la
Croix-Rouge chinoise*

Le rapide et récent développement de la Croix-Rouge chinoise — qui compte aujourd'hui 47 sections régionales et qui, avec quelque 23 millions de membres, est représentée dans les 2 562 districts du pays — a amené le CICR à concentrer ses efforts sur les projets conjoints CICR/Société nationale. Parmi ceux-ci figure le programme de « formation des formateurs » (d'une durée de trois ans) mis en place en 1998 ; il inclut la diffusion du droit humanitaire, la préparation d'un manuel de formation, la diffusion des Principes fondamentaux au sein de la Société nationale et le rétablissement des liens familiaux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la République populaire de Chine.

EN 1998, LE CICR A :



- recueilli 1 003 messages Croix-Rouge provenant de réfugiés khmers en Thaïlande et destinés à leurs proches au Cambodge, et distribué 780 messages reçus du Cambodge ;



- fabriqué, au centre d'appareillage orthopédique de Hô Chi Minh-Ville, 1 929 membres artificiels (dont 432 prothèses destinées à des amputés sans ressources) ;



- organisé en avril, avec le département de la Jeunesse de la Croix-Rouge thaïlandaise, la première séance de « formation des formateurs », suivie d'un atelier de 3 jours ;

- participé à un camp de la jeunesse organisé par la Croix-Rouge chinoise et qui a rassemblé 120 membres venus de Guangzhou, Zhuhai, Shenzhen, Hong Kong et Macao ;

- participé à un cours HELP (*Health Emergencies in Large Populations*) organisé conjointement avec la branche de Hong Kong de la Croix-Rouge chinoise ;

- participé à un cours de formation organisé par la Croix-Rouge du Japon pour 35 personnes (membres de branches locales et personnel enseignant des écoles de soins infirmiers), ainsi qu'à un cours de formation destiné à préparer 24 membres du personnel de la Société nationale en vue de missions à l'étranger ;

- animé, en coopération avec la Fédération, un atelier de diffusion sur le Mouvement et sur le droit humanitaire à l'intention de 30 responsables de la Croix-Rouge de la République populaire démocratique de Corée ;

- pris part, conjointement avec un conseiller technique de la Fédération, à un cours de formation de base organisé à Séoul (République de Corée) pour les délégués de la Société nationale pouvant être appelés à effectuer des missions à l'étranger ;



- organisé, conjointement avec le HCR, un atelier sur le droit humanitaire et le droit des réfugiés qui a rassemblé dans la capitale thaïlandaise 30 participants (représentants de la fonction publique et d'ONG) ;

- présenté, pendant une journée, le droit humanitaire à 306 officiers supérieurs et cadets de 3 écoles navales thaïlandaises ;

- fait un exposé sur le mandat et les activités du CICR lors d'un séminaire sur les opérations de maintien de la paix organisé conjointement par les forces armées australiennes et les forces armées royales thaïlandaises, et mis au courant un groupe d'officiers de la police thaïlandaise avant leur départ dans le cadre des opérations de maintien de la paix de l'ONU en Bosnie-Herzégovine ;

- publié un document intitulé *International Rules of Warfare and Command Responsibility*, basé sur les travaux du séminaire régional sur

le droit humanitaire qui a réuni à Bangkok, en novembre 1997, les représentants de 15 pays ; distribué 1 200 exemplaires de cette publication aux ministères de la Défense et des Affaires étrangères, aux universités, aux académies militaires ainsi qu'aux divers instituts d'études stratégiques et aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de la région ;

- organisé conjointement avec la branche de Macao de la Croix-Rouge portugaise un séminaire à l'intention de 18 responsables de la diffusion dans 14 pays de la région ;

- organisé un atelier à l'intention de 18 instructeurs mongols chargés de l'enseignement du droit des conflits armés et assuré la traduction en langue mongole du matériel didactique nécessaire ;

- financé la participation de membres des forces armées de la République populaire de Chine au 72^e cours international militaire sur le droit des conflits armés à San Remo (Italie) ;

- organisé, en coopération avec la Croix-Rouge lao, des ateliers sur la Croix-Rouge et sur le droit humanitaire, à l'intention des étudiants de l'Institut national d'administration et de gestion et de la faculté de droit de l'Université de Vientiane.

La première phase du programme de « formation des formateurs » a notamment consisté à organiser, en coopération avec la Croix-Rouge chinoise, le premier atelier de formation à l'intention de 80 cadres de la Société nationale, venus de 29 provinces, municipalités et régions de la République populaire de Chine et de Macao. Cet atelier, d'une durée de six jours, s'est déroulé à Leshan (province de Sichuan) en décembre et a été axé sur le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et le droit humanitaire. Les participants ont ensuite reçu des manuels et des informations sur les méthodes d'enseignement et les techniques de présentation, l'objectif étant de leur permettre de partager avec les membres de leur propre branche, ainsi qu'avec divers autres groupes cibles, les connaissances acquises lors de l'atelier.

Conformément à la décision prise en 1997¹⁰, les discussions sur l'élargissement des activités du CICR incluant les visites de détenus en Chine ont été menées par l'intermédiaire de la délégation régionale.

Comme dans le passé, le CICR a offert son soutien technique dans le cadre de la recherche d'une solution aux problèmes humanitaires rencontrés par les familles dispersées depuis la guerre de Corée (1950-1953).

ateliers en Mongolie

Pour la première fois, un atelier de trois jours consacré au Mouvement, au droit humanitaire et aux médias a été organisé à Oulan Bator, à l'intention de 25 représentants des médias mongols. Cet atelier a été organisé conjointement par le CICR, la Croix-Rouge de Mongolie et l'Institut de la presse de Mongolie. Le premier atelier destiné aux instructeurs chargés d'enseigner le droit des conflits armés s'est déroulé pendant quatre jours, en septembre, au siège de l'état-major des forces armées dans la capitale mongole.

programme en faveur des invalides de guerre

En avril, un technicien expatrié, spécialiste de l'appareillage orthopédique, a commencé une mission d'un an au Viet Nam : l'objectif consistait à améliorer la qualité et à accroître le volume de la production de prothèses au centre d'appareillage orthopédique de Hô Chi Minh-Ville, soutenu par le CICR, ainsi qu'à introduire l'emploi de prothèses en polypropylène dans les centres de rééducation de Da Nang, Quy Nhon et Can Tho (gérés par le gouvernement vietnamien). Le Fonds spécial du CICR en faveur des handicapés a continué à couvrir les coûts de production des prothèses et d'appareillage pour des amputés sans ressources mais ne pouvant pas bénéficier d'un soutien du gouvernement.

En novembre, une délégation du CICR, conduite par le vice-président de l'institution, a participé à la V^e Conférence régionale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge d'Asie et du Pacifique. Elle était organisée conjointement à Hanoï par la Fédération et la Croix-Rouge du Viet Nam.

¹⁰ Voir le *Rapport d'activité 1997* du CICR, p. 169.

DJAKARTA

Délégation régionale
(Brunéi Darussalam, Indonésie/Timor-Est, Malaisie,
Myanmar, Singapour)

L'année 1998 sera sûrement décrite comme une année houleuse pour l'Indonésie: les pénuries alimentaires et la flambée des prix ont provoqué des troubles, tandis que la volonté de la population d'obtenir des réformes politiques et économiques débouchait sur de vastes et violentes manifestations et sur la démission du président, qui tenait les rênes du pays depuis de longues années. Avec, pour toile de fond, une économie dévastée — l'Indonésie est le pays qui a le plus souffert de l'effondrement du marché boursier asiatique —, l'agitation sociale a gagné et secoué plus de 30 villes : Medan (île de Sumatra), Solo et Djakarta (au centre de l'île de Java) ont été le plus durement touchées, mais aussi d'autres villes à Aceh, en Irian Jaya et à Timor-Est. Outre des dommages matériels considérables, ces manifestations fait de nombreux morts : rien que dans la capitale, 1 300 décès ont été enregistrés à la mi-mai, après deux jours d'émeutes et de pillages incontrôlés.

L'opération du CICR — assistance médicale et secours — lancée en décembre 1997 pour lutter contre les effets de la sécheresse en Irian Jaya s'est poursuivie jusqu'en juillet. En dépit des contraintes logistiques et des intempéries, le CICR, conjointement avec la Croix-Rouge indonésienne, a distribué des vivres aux habitants du district de Mimika. Une assistance médicale a été fournie sur place à certains villageois, tandis que les personnes gravement malades étaient évacuées sur les hôpitaux de Tembagapura ou Timika. Les cas de paludisme ont été traités et des mesures de lutte contre cette maladie prises à l'échelon des communautés. Dans certains villages, l'incidence du paludisme a fortement diminué, passant de 80 % à 10 %.

L'opération de la Croix-Rouge dans la vallée de Baliem a été réalisée en coordination avec d'autres acteurs humanitaires de la région. L'équipe CICR/Croix-Rouge indonésienne a axé ses efforts sur l'évaluation des besoins et le ciblage de l'assistance ; elle a en outre effectué des « micro-distributions » à partir des localités où des stocks de vivres avaient été constitués. Comme dans le district de Mimika, des distributions de semences ont eu lieu afin d'aider la population locale à retrouver l'autosuffisance. Une évaluation de la situation médicale et agricole des villages situés à la frontière de la Papouasie-Nouvelle-Guinée a permis d'établir que les habitants de cette région de jungle disposaient de suffisamment de vivres. Comme il n'y avait plus de besoins pressants en Irian Jaya, le CICR a mis fin dès juillet à ses opérations.

*amélioration de la situation
nutritionnelle en Irian Jaya*

Des affrontements ont éclaté à Biak, Jayapura, Manokwari et Sorong, quand les forces de sécurité ont dispersé brutalement des étudiants demandant l'indépendance de l'Irian Jaya.

le CICR reprend ses opérations à Aceh

À la suite de l'expulsion en mars, par la Malaisie, de plusieurs centaines de personnes originaires d'Aceh, les autorités indonésiennes ont permis au CICR de reprendre ses activités à Aceh, après une interruption de plus d'une année. En mai, le CICR a commencé à évaluer la situation de quelque 500 rapatriés. Un délégué en poste à Lhokseumawe a collaboré étroitement avec le personnel de la Croix-Rouge indonésienne. Les personnes gravement malades ou blessées ont été suivies par le CICR et par un membre du personnel infirmier de la Société nationale et ont reçu de l'assistance médicale nécessaire. En outre, des visites ont été effectuées dans les campements militaires et les postes de police des districts d'Aceh-Est, d'Aceh-Nord et de Pidie.

En coopération avec la Croix-Rouge indonésienne, le CICR a mis en place, en décembre, un programme d'assistance en faveur des victimes de la violence dans la région : il est ainsi prévu que les veuves, les infirmes et les orphelins reçoivent des colis familiaux de vivres et/ou des fournitures scolaires.

secours médicaux remis à la Société nationale

En raison de l'agitation sociale qui secouait l'ensemble de l'Indonésie, le CICR a mis des médicaments et du matériel médical à la disposition de la Société nationale. Des volontaires de la Croix-Rouge ont activement participé à l'évacuation d'étudiants blessés lors des manifestations, ainsi qu'au sauvetage de personnes prisonnières des flammes dans les bâtiments incendiés lors des pillages survenus dans la capitale indonésienne.

Le bureau du CICR à Timor-Est a constitué un stock de secours médicaux d'urgence pour pouvoir faire face à un éventuel afflux de blessés lors des manifestations qui ont eu lieu à Dili ; il a en outre continué de suivre la situation alimentaire dans les villages affectés par la sécheresse liée au phénomène climatique *El Niño*.

examen des conditions de détention

Le CICR a poursuivi ses visites de lieux de détention dans diverses parties de l'Indonésie. En collaboration avec la Société nationale, les délégués ont fourni une assistance matérielle et médicale en fonction des besoins, permis la reprise ou le maintien des contacts entre les détenus et leurs proches, et organisé des visites familiales pour ceux originaires d'Irian Jaya ou de Timor-Est incarcérés loin de chez eux. Le CICR a aussi assuré le suivi de cas médicaux et fourni une assistance financière en vue de l'hospitalisation de certains patients.

Les visites régulières du CICR aux personnes détenues à Timor-Est se sont déroulées conformément aux critères habituels de l'institution et avec la coopération des autorités concernées. Des visites ont aussi été effectuées auprès de détenus en traitement dans les hôpitaux — l'un militaire, l'autre civil — de Dili.

Les équipes du CICR et de la Croix-Rouge indonésienne chargées des questions d'approvisionnement en eau et d'assainissement à Timor-Est ont réalisé divers projets allant du forage de puits individuels à la construction d'importants réseaux de distribution d'eau. Le personnel de la Société nationale, avec un

EN 1998, LE CICR A :



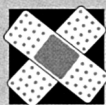
- visité 107 détenus (dont 54 pour la première fois), répartis dans 19 lieux de détention en Indonésie, et 253 personnes (dont 89 pour la première fois) dans 37 lieux de détention, en relation avec la situation à Timor-Est ;
- financé les visites familiales auprès de 79 détenus ;
- organisé à Yangon (Myanmar) un séminaire sur les problèmes de santé (tuberculose notamment) dans les prisons et le rôle du médecin de prison, auquel 20 de ces médecins de plusieurs provinces et municipalités ont participé, ainsi que le directeur adjoint du service pénitentiaire du Myanmar ;



- émis 35 titres de voyage ;
- organisé le transfert au Portugal de 34 Timorais de l'Est ;
- recueilli 96 messages Croix-Rouge et transmis 72 messages Croix-Rouge en relation avec la situation à Timor-Est ;



- distribué en Irian Jaya 668 tonnes de vivres (biscuits protéinés, riz, haricots, huile et sel) à 30 000 bénéficiaires dans 56 villages et remis 1,5 tonne de semences à la population dans les deux régions le plus durement frappées par la sécheresse ;



- effectué, des visites régulières dans 37 villages reculés à Timor-Est, dans le cadre de ses activités de promotion de la santé ;
- traité des personnes souffrant du paludisme dans 39 villages d'Irian Jaya, et fourni une assistance médicale à la population victime de la sécheresse ;
- donné des consultations médicales et fourni des médicaments à des personnes originaires d'Aceh, gravement malades ou blessées et récemment rapatriées de Malaisie ; et équipé des amputés de prothèses ;



- capté 7 nouvelles sources d'eau potable et entretenu 29 systèmes d'approvisionnement en eau existants à Timor-Est ;



- fourni à la Croix-Rouge indonésienne des médicaments et du matériel médical pour le traitement des personnes blessées durant les émeutes et les pillages ;
- lancé, conjointement avec la Croix-Rouge indonésienne, un programme d'assistance en faveur des victimes de la violence à Aceh ; remis 380 colis familiaux et des fournitures scolaires pour 973 orphelins dans le district d'Aceh-Nord ;

- participé à 11 présentations, ateliers et cours destinés aux formateurs de la Croix-Rouge indonésienne afin de renforcer ses capacités opérationnelles ;



- réalisé des activités visant à mieux faire connaître le droit humanitaire en Indonésie auprès des professeurs et étudiants en droit, des instructeurs de la police, des avocats, des représentants d'institutions gouvernementales et d'ONG, ainsi que du personnel médical de la Croix-Rouge et de ses sections de la Jeunesse (souvent organisées avec la Croix-Rouge indonésienne, le Centre du droit international humanitaire de l'Université de Trisakti, la faculté de droit de l'Université Gadjah Mada à Yogyakarta ainsi que l'Université du Nord de Sumatra) ;
- présenté des exposés sur le droit humanitaire devant des membres des forces armées et des forces de sécurité en poste à Timor-Est ;
- soutenu les travaux de recherche effectués par le Centre du droit international humanitaire de l'Université de Trisakti et portant sur les lois traditionnelles de la guerre en Indonésie, telles qu'on peut les trouver dans les livres ou les manuscrits, ainsi que sur leur comparaison avec le droit contemporain des conflits armés.

*activités médicales et
d'hygiène à Timor-Est*

*rétablissement et maintien
des liens familiaux*

*promotion du droit
humanitaire*

*mission d'évaluation médicale
dans la région frontalière du
Myanmar*

délégué de santé expatrié, a poursuivi le programme de promotion de la santé, axé sur le paludisme, les vaccinations et la prévention des maladies diarrhéiques. Le délégué a aussi soigné des Timorais vivant dans des régions reculées (maladies de la peau et parasites intestinaux). Le personnel de la Croix-Rouge a en outre fait connaître le droit humanitaire à la population de ces régions isolées.

Comme les années précédentes, le Portugal n'ayant pas de représentation diplomatique en Indonésie, le CICR a émis des titres de voyage et pris des dispositions pour le transfert au Portugal de Timorais de l'Est qui avaient demandé asile auprès d'ambassades étrangères à Djakarta, ainsi que d'anciens fonctionnaires de l'administration coloniale portugaise. La délégation a aussi organisé un certain nombre de regroupements familiaux. En outre, les délégués ont assuré la transmission de messages Croix-Rouge entre des Timorais à Timor-Est et leur famille à l'extérieur.

Outre les activités déployées en relation avec les événements récents, le CICR a continué, à consacrer beaucoup de temps et d'efforts à mieux faire connaître et respecter le droit humanitaire et à renforcer la coopération avec les Sociétés nationales de la région. Des exposés ont été faits devant divers groupes cibles. Le CICR a aussi organisé, à l'intention des membres des forces armées indonésiennes, de nombreux séminaires sur le droit humanitaire, le rôle et le mandat du CICR et la protection offerte par l'emblème de la croix rouge. Des séances similaires ont eu lieu en Malaisie.

Afin de renforcer les capacités de la Croix-Rouge indonésienne en matière d'intervention en cas de catastrophe (y compris lors de situations de troubles), le CICR lui a fourni des fonds en vue de l'organisation de cours de « formation des formateurs », auxquels il a d'ailleurs participé. La délégation a également inclus, dans les séminaires de préparation aux catastrophes réalisés en coopération avec la Fédération, un volet consacré au droit humanitaire et aux activités du CICR.

Le CICR a réalisé des missions d'évaluation médicale dans les provinces du Myanmar situées le long des frontières avec la Chine, le Laos et la Thaïlande. La tuberculose, le sida et le paludisme figurent parmi les maladies les plus répandues. Après avoir reçu l'aval des autorités, le CICR a commencé à élaborer avec la Croix-Rouge de Myanmar un programme de promotion de la santé publique prévu pour début 1999 dans l'État de Shan. L'assistance en faveur des invalides de guerre au Myanmar a continué d'être supervisée par le prothésiste du CICR au Cambodge.

MANILLE

Délégation régionale

(Australie, États fédérés de Micronésie, Fidji, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Nauru, Nouvelle-Zélande, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Samoa, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, territoires et colonies du Pacifique)

La crise financière asiatique a porté un nouveau coup à l'économie déjà affaiblie des Philippines et provoqué des troubles dans une société très instable, où il est devenu de plus en plus difficile de faire la part entre activités politiques et activités criminelles. Les affrontements entre les forces armées et les groupes d'opposition islamiques ou les groupes communistes (de même que les luttes intestines entre diverses factions au sein du même mouvement) ont notamment affecté Mindanao, Negros et Quezon. Bien que les négociations entre le gouvernement et le MILF* et la NPA* aient eu quelques résultats tangibles, la guérilla a continué à sévir. Les accrochages survenus à Mindanao ont contraint des milliers de personnes à quitter leur foyer. Les personnes restées sur place ont souvent subi diverses formes de violence. Une série d'attentats à la bombe perpétrés à Mindanao — qui ont fait au total 16 morts et 175 blessés — ont pris pour cible non pas les combattants, mais la population civile. Le CICR a rappelé à maintes reprises aux belligérants leur obligation de respecter les civils et les biens civils au cours des opérations militaires.

La délégation régionale a effectué des démarches auprès de divers États du Pacifique pour les encourager à ratifier les Protocoles additionnels et le traité d'Ottawa (ratifié par Fidji, Nioué et Samoa). En août, le CICR a donné le premier cours sur le droit international humanitaire et les droits de l'homme à l'intention des forces de police et des forces de sécurité de Vanuatu. Il a participé, à Fidji, à la VIII^e réunion des Sociétés nationales du Pacifique. Cette rencontre a donné l'occasion d'examiner la manière dont les 13 Sociétés nationales concernées (dont certaines sont encore en formation) pourraient être renforcées, en coordination avec la Fédération.

Plusieurs pays du Pacifique ont été frappés par une grave sécheresse due au phénomène climatique *El Niño*. À Fidji, les tensions sociales largement dues à la précarité de la situation économique ont été aggravées par la pénurie de vivres résultant de la sécheresse. En juin, le gouvernement a été contraint de déclarer l'état d'urgence dans une partie du pays.

El Niño affecte le Pacifique

* MILF : *Moro Islamic Liberation Front* (Front islamique moro de libération).

* NPA : *New People's Army* (Nouvelle armée du peuple).

rapatriés à Bougainville

Le processus de paix, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, a permis d'espérer une nette amélioration de la situation. Une partie des personnes déplacées en raison des troubles survenus ces dernières années dans l'île de Bougainville ont pu rentrer et se réinstaller sans difficulté. Cependant, quelque 5 000 autres encore hébergées dans des centres d'accueil ou réfugiées aux Îles Salomon n'étaient toujours pas prêtes à regagner l'île fin 1998. La Fédération a renforcé sa présence en Papouasie-Nouvelle-Guinée à la suite de trois raz de marée successifs en juillet, qui ont causé des dégâts considérables.

Le CICR a continué d'observer la situation humanitaire sur l'île de Bougainville, en étroite coopération avec la Fédération et la Croix-Rouge de Papouasie-Nouvelle-Guinée. Il a organisé à Port Moresby un séminaire sur le droit des conflits armés pour 17 officiers des forces armées de Papouasie-Nouvelle-Guinée .

visites de détenus

Aux Philippines, le CICR a continué de visiter les personnes détenues en relation avec l'insurrection musulmane, d'une part, et communiste, d'autre part. Les délégués ont évalué les conditions matérielles et psychologiques de détention, formulé et transmis aux autorités compétentes les recommandations nécessaires et distribué des articles d'hygiène et du matériel de loisirs à tous les détenus. En coopération avec la Croix-Rouge philippine, le CICR a organisé et financé les visites de familles démunies à des proches incarcérés loin de chez eux. Pour la première fois, le CICR a été autorisé à visiter des personnes détenues par le MILF.

Le CICR est intervenu en qualité d'intermédiaire neutre lors de la libération de personnes détenues par la NPA.

Afin d'élargir ses contacts avec les insurgés sur le terrain, le CICR a eu des discussions avec les responsables locaux de la RPA* et du groupe *Abu Sayyaf* (groupe fondamentaliste musulman actif à Mindanao et ayant des liens étroits avec le MILF). Des séances de diffusion ont été organisées à l'intention de commandants de la RPA .

*secours matériels pour les
personnes déplacées*

En coopération avec la Croix-Rouge philippine, le CICR a fourni une assistance aux personnes déplacées en raison des combats à Maguindanao et dans la région de Cotabato del Norte. Les personnes hébergées dans les centres d'accueil ont reçu, des rations alimentaires, du savon, dans certains cas, des couvertures et des bâches de plastique.

La délégation régionale s'est employée activement à mieux faire connaître et respecter le droit humanitaire au sein des forces armées et des forces de police des Philippines (unités anti-insurrectionnelles comprises). Pour donner ces cours, le CICR a fait appel à des officiers des forces armées philippines qui avaient bénéficié d'une formation spécifique en la matière.

* RPA : *Revolutionary Proletarian Army*, groupe dissident de la NPA communiste dans la province du Negros oriental.

EN 1998, LE CICR A :



- visité, aux Philippines, 370 détenus (dont 80 pour la première fois), répartis dans 97 lieux de détention ;
- distribué du matériel récréatif et des articles d'hygiène personnelle aux détenus et fourni aux lieux de détention les articles nécessaires à la santé des détenus ;
- financé les visites des familles auprès de 179 détenus aux Philippines ;



- distribué, conjointement avec le Croix-Rouge philippine, des secours à quelque 6 000 personnes déplacées par les combats dans le pays ;



- organisé, aux Philippines, des séances de diffusion pour 1 523 membres des forces armées, 1 340 membres du MILF, 238 membres de la Société nationale et plus de 1 300 civils ;
- inauguré un « espace DIH » dans la principale bibliothèque du quartier général des forces armées philippines et présenté un exposé devant 53 officiers supérieurs (dont le chef adjoint d'état-major et le responsable de la formation) et en présence du sous-secrétaire à la Défense nationale, invité d'honneur ;
- organisé à Canberra, en coopération avec le gouvernement australien et la Croix-Rouge australienne, un séminaire sur le thème « La Cour

pénale internationale, entre New York et Rome », qui a réuni les représentants de 21 pays de la région Asie/Pacifique ;

- organisé, conjointement avec la Croix-Rouge australienne, un symposium sur le thème « Acteurs humanitaires : concurrence ou complémentarité », auquel ont participé des hauts fonctionnaires, des membres du personnel des Nations Unies et des ONG, ainsi que des représentants des médias.